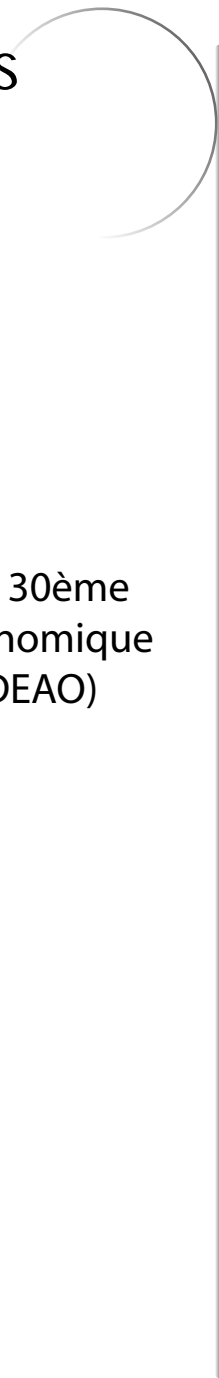




Symposium
organisé
à l'occasion
du 30ème
anniversaire
de la CEDEAO

Perspectives régionales
de développement
à moyen et long terme
de l'Afrique de l'Ouest

Perspectives régionales de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest



Symposium organisé à l'occasion du 30ème
anniversaire de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Abuja (Nigeria)
25 et 26 mai 2005

Synthèse des travaux et des débats
éditée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
Décembre 2005

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a été créé en 1976, à l'initiative des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en liaison avec les autorités des pays sahéliens comme un forum de concertation et de plaidoyer en faveur d'un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays de la région, victimes de la sécheresse.

En 2001, le Conseil d'administration du Club du Sahel a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les autres pays de la région. Le Club du Sahel est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont :

- Aider à identifier les questions stratégiques concernant le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et les pays de l'OCDE ;
- Promouvoir des débats constructifs pouvant conduire à des décisions innovantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, pour construire un futur meilleur.

Le Club travaille en réseau avec des acteurs ouest-africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche. Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales notamment le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA et la CEDEAO, son principal partenaire au niveau de l'ensemble de la région. En tant que membre du Pôle de Développement de l'OCDE, le Club cherche également à développer des synergies avec les autres Directions.

SAH/D(2005)557

Maquette couverture et intérieur : Marie Moncet

© Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Le Seine Saint-Germain,

4, boulevard des Iles, 92130 Issy-les-Moulineaux, France

Adresse postale : 2, rue André Pascal- 75016 Paris, France

Tél.: + 33 1 45 24 89 87 - Fax.: +33 1 45 24 90 31

Email : sahel.contact@oecd.org

Site web : www.oecd.org/sah

Liste des abréviations

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AFRACA	Association africaine de crédit rural et agricole
AGIR	Atlas général de l'intégration régionale
AGOA	Africa Growth and Opportunity Act
AMAO	Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest
APE	Accord de partenariat économique
CEA	Communauté économique africaine
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE)
CSRP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
ECOLOG	Programme « Relance des économies locales » (SCSAO)
ECOMOG	Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group
ECOWAP	Politique agricole de la CEDEAO
GOP	Groupe d'orientation des politiques (CSAO)
IMAO	Institut monétaire ouest-africain/CEDEAO
MJPI	Mouvement des jeunes pour la paix et l'intégration
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVS	Organisme de mise en valeur du Fleuve Sénégal
ONU	Organisation des Nations unies
OOAS	Organisation ouest-africaine de la santé
OSC	Organisation de la société civile
OUA	Organisation de l'Unité africaine
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCSAO	Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
WALTPS	West Africa Long-Term Perspective Study

Avant-propos

Dans le cadre de leur partenariat, le Secrétariat exécutif de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO)¹ ont organisé à Abuja, les 25 et 26 mai 2005, à l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la CEDEAO, un Panel de réflexion orientée vers l'action sur les Perspectives régionales de développement de l'Afrique de l'Ouest, l'intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO. La CEDEAO et le SCSAO ont joué un rôle de facilitateur, d'animateur et de fédérateur dans le cadre d'un processus continu de consultation et d'appropriation par les Africains eux-mêmes. Le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohamed Ibn Chambas, a présidé la séance d'ouverture, à laquelle a participé également le Président du Parlement de la CEDEAO, M. Ali Nouhoum Diallo.

1. Des informations sur le rôle et le fonctionnement de la CEDEAO et du CSAO sont disponibles sur les sites Internet suivants : www.ecowas.int; et www.oecd.org/sah.

En préparation du Symposium, les travaux suivants ont été réalisés et examinés par le Panel :

- Préparation par le SCSAO d'un document de travail portant sur la revue d'environ 150 études rétrospectives et prospectives d'intérêt pour l'Afrique de l'Ouest. Cet inventaire avait pour objectif de recenser les dynamiques de transformation, les défis, les risques, les tendances lourdes et les visions stratégiques retenues dans ces études susceptibles d'éclairer les échanges sur l'avenir de la région.
- Sur la base de ce travail, préparation par le SCSAO d'un document de synthèse sur sa perception de la région, de l'intégration régionale et du rôle de la CEDEAO et présenté à la première section de ce rapport.
- Production, en partenariat CEDEAO/SCSAO, d'un Atlas régional contenant une série de cartes intermédiaires sur les transports et les télécommunications dans l'espace CEDEAO. Ces cartes seront intégrées dans l'Atlas général de l'intégration régionale (AGIR) qui sera réalisé au cours des 18 prochains mois. La production de cet Atlas général pourra alimenter la réflexion sur les Perspectives de développement de la région.

La CEDEAO et le SCSAO ont invité des ressortissants des 15 pays membres de la CEDEAO à participer à ce Symposium à Abuja. Par leurs origines et leurs fonctions, ces personnes constituaient un aréopage aussi proche que

2. Voir la liste des participants
à la page 79.

possible de la diversité de la société ouest-africaine : femmes et hommes ; jeunes et anciens ; monde rural/paysan et monde urbain ; secteur privé et secteur public ; acteurs de terrain et chercheurs ; diplomates ; médias².

Les principaux objectifs du Panel étaient de débattre des premiers éléments d'une analyse partagée des dynamiques régionales en Afrique de l'Ouest et d'identifier les principales questions stratégiques susceptibles de servir de base à une réflexion plus approfondie sur les futurs possibles et souhaitables de la région et l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le cadre du processus d'intégration régionale.

Il ne s'agissait donc pas de définir des scénarios sur l'évolution de la région et de la CEDEAO. Il s'agissait plutôt de contribuer à un processus plus large de réflexion et de décision en permettant des échanges ouverts, informels et directs entre les membres du Panel à partir de leur connaissance de la région et de la CEDEAO et de leur vécu dans leurs milieux respectifs. Il a donc été demandé aux membres du Panel d'échanger et de débattre sur :

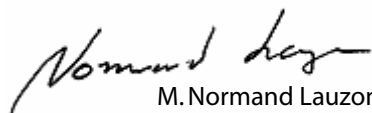
- Leur lecture de la région et du rôle de la CEDEAO ;
- Leur vision à moyen et à long terme de la région et de la CEDEAO ;
- Les questions stratégiques prioritaires susceptibles d'être approfondies au cours des prochains mois, voire des prochaines années, relatives aux futurs souhaitables et possibles de la région et à l'évolution du rôle et du positionnement de la CEDEAO.

Pour ce faire, il a été convenu d'organiser les travaux du panel de la manière suivante :

- Passer en revue les résultats de l'inventaire analytique et des données contenues dans l'Atlas intermédiaire;
- Dégager à travers des échanges et des débats informés les tendances lourdes - dynamiques de transformation, défis et risques - qui pourraient être retenues comme prioritaires dans le futur;
- Identifier un nombre limité et prioritaire de thèmes/questions à examiner dans la phase suivante ainsi que les instances les plus aptes à les développer dans le cadre d'un partenariat bien compris.



Dr. Mohamed Ibn Chambas,
Secrétaire exécutif de la CEDEAO



M. Normand Lauzon,
Directeur du Secrétariat du CSAO

Abuja, Nigeria, le 25 mai 2005.

Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
I. COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES	9
Discours du Dr. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire exécutif de la CEDEAO	11
Discours de M. Normand Lauzon, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest	17
II. CONTEXTE	33
1. La région	35
2. L’intégration régionale	43
3. La CEDEAO	45
III. SYNTHÈSE DES DÉBATS : QUELLES PERSPECTIVES POUR LA RÉGION ?	47
1. La construction de la paix et de la démocratie	49
2. Des populations et des sociétés en mouvement	52
3. La construction de l’espace régional	57
4. La CEDEAO et les avancées de l’intégration régionale	61
5. L’avenir et les chances de la région dans le contexte mondial	64
IV. QUESTIONS STRATÉGIQUES POUR L’AVENIR DE LA RÉGION	67
1. La construction de la paix et de la démocratie	69
2. Des populations et des sociétés en mouvement	70
3. La construction de l’espace régional économique	72
4. La CEDEAO et les avancées de l’intégration régionale	75
V. SUIVI DU SYMPOSIUM	77
ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS	79
ANNEXE 2 - ORDRE DU JOUR	81

I. Communications introductives

1. Discours du *Dr. Mohamed Ibn Chambas*,
Secrétaire exécutif de la CEDEAO _____ 11
2. Discours de *M. Normand Lauzon*,
*Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et
de l'Afrique de l'Ouest* _____ 17

Discours introductif

Dr. Mohamed Ibn Chambas,
Secrétaire exécutif de la CEDEAO

(texte original en anglais)

*Monsieur le Président,
Chers Membres du Panel,
Excellences, Membres du Corps diplomatique,
Chers Délégués,
Mesdames et Messieurs,*

Au nom des Institutions de la CEDEAO et en mon propre nom, je tiens à vous accueillir chaleureusement au siège de la CEDEAO. Soyez les bienvenus dans ce symposium, l'une des manifestations destinées à commémorer le 30ème anniversaire de la Communauté. Cet événement me fournit une excellente opportunité d'adresser, au nom de l'ensemble de la Communauté, mes plus sincères remerciements à Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigeria, ainsi qu'au gouvernement et au peuple nigérian, qui ont toujours été des hôtes admirables au cours des trente dernières années. J'en veux pour preuve la confiance qu'a suscitée parmi les autres États membres la décision du Nigeria d'accueillir deux institutions communautaires supplémentaires, à savoir le Parlement et la Cour de Justice.

Chers Délégués,

Ce symposium est exceptionnel à plusieurs titres. S'agissant d'un anniversaire, il est normal qu'une partie soit consacrée à un retour en arrière et à un bilan des performances de la Communauté. Mais au-delà de cette démarche, vous êtes invités à analyser certains points dans le contexte de l'environnement propre au processus d'intégration régionale, à savoir les défis que doivent relever les différents acteurs pour permettre au processus d'intégration de répondre aux exigences du programme de développement de l'Afrique de l'Ouest. Par-dessus tout, vous êtes appelés à réfléchir aux perspectives des processus d'intégration et de développement en Afrique de l'Ouest, et au chemin que doit emprunter la CEDEAO pour servir du mieux possible ces deux processus.

La CEDEAO est convenue avec les co-organisateur, à savoir le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, de faire de ces deux journées de symposium un exercice de remue-méninges propice à l'élaboration d'une série de recommandations politiques qui seront soumises à l'adoption des organes de la CEDEAO et des autres parties prenantes pertinentes. L'objectif de cette démarche est de vous montrer l'importance que nous, représentants de la CEDEAO, accordons à votre réunion, qui a été qualifiée par ailleurs de « délibération stratégique ».

Au cours des trente dernières années, les habitants d'Afrique de l'Ouest ont renforcé leur solidarité régionale et créé une identité commune. Ils ont cherché à transformer et à donner une expression moderne aux valeurs traditionnelles et aux liens existant entre les communautés locales, d'une part, et, d'autre part, entre les quinze pays de la Communauté. La CEDEAO a donné à l'Afrique de l'Ouest une identité de « citoyenne commune », une zone de libre-échange, un hymne et un drapeau, une Autorité des Chefs d'État, un Parlement, une Cour de justice et une banque régionale. Et nous nous rapprochons chaque jour un peu plus de la mise en œuvre d'une monnaie commune. Comment pouvons-nous consolider ces réussites et faire de l'intégration régionale un véritable mécanisme de libération et de développement du potentiel économique régional ? Dans quelle mesure le processus d'intégration contribue-t-il à l'éradication de la pauvreté en agissant positivement sur la vie des citoyens ordinaires ? Voici quelques-unes des interrogations que les délibérations stratégiques de ce symposium devraient permettre d'aborder pour concourir à la conception d'un avenir meilleur pour l'Afrique de l'Ouest.

Monsieur le Président,

La CEDEAO a enregistré un certain succès dans tous les domaines de son mandat, notamment en matière d'intégration des marchés, d'intégration monétaire, de développement d'une base de production régionale, et de la paix et la sécurité régionales. La décision par l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, en mai 2002 à Yamoussoukro, de faire de la CEDEAO le point focal du NEPAD en Afrique de l'Ouest, a permis à la Communauté de lancer la mise en œuvre efficace des programmes et projets du NEPAD dans les domaines du transport routier, des télécommunications, de l'énergie, des politiques monétaires et fiscales, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du développement du commercial intra-régional et

de l'accès aux marchés externes, ainsi que dans celui de la gouvernance politique, en prêtant une attention particulière à l'amélioration de la paix et de la sécurité régionales.

Des sept principales communautés économiques régionales (CER) composant le paysage africain de l'intégration, la CEDEAO est le leader incontestable. N'oublions pas qu'en mai 1991, les chefs d'État et de gouvernement africains ont promulgué le Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (CEA). Le Traité d'Abuja prévoit que les CER seront les piliers de la mise en place de l'union économique en six phases sur trente-quatre ans. J'ai le plaisir de vous informer que seule la CEDEAO a réussi à se rapprocher de la troisième phase, relative à la mise en place d'une union douanière dans chaque CER, reposant d'abord sur une zone de libre-échange, puis sur des tarifs extérieurs communs. La réussite de la CEDEAO est le résultat de l'engagement des chefs d'État et de gouvernement ainsi que de la révision du traité de 1975 en 1993. Le traité revu a ainsi introduit les principes primordiaux que sont la supranationalité de l'application des décisions communautaires et le financement autonome des budgets des institutions.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

L'évolution du mandat de la CEDEAO destinée à prendre en compte les réalités régionales, telles qu'elles sont reflétées dans le traité révisé, s'illustre à travers le rôle de pionnier qu'a joué la CEDEAO dans la promotion de la paix et de la sécurité régionales. La paix et la sécurité sont les piliers du développement économique ; en effet, sans stabilité politique, il ne peut y avoir de développement significatif. Au titre de l'intérêt que porte la CEDEAO à la paix et à la sécurité dans la sous-région, l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement a adopté un Protocole de non-agression en 1978, un Protocole d'aide en matière de défense en 1981 et une Déclaration des principes politiques en juillet 1991. Cette déclaration, qui constitue un appel à l'application de principes démocratiques dans la région, condamne clairement toute prise du pouvoir par les armes. Il convient également de préciser qu'en 1990, l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement a créé un groupe chargé du suivi des cessez-le-feu dans la CEDEAO, l'ECOMOG. Cette force de maintien de la paix a été appelée à intervenir de manière très honorable au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau.

Monsieur le Président,

Il existe encore d'autres réussites significatives. On peut citer la création d'autres institutions communautaires telles que le Parlement et la Cour de Justice, les institutions supranationales ouest-africaines dédiées à l'adoption des lois et à l'arbitrage de l'application des décisions et lois de la Communauté. Parmi les améliorations apportées aux dispositions constitutionnelles figurent la transformation du Fonds de la CEDEAO en Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la fusion de l'OCGGE et de la COAS (Communauté ouest-africaine de la santé) en Organisation ouest-africaine de la santé (OOS), et la transformation de la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO) en Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO). Ces changements ont renforcé le rôle de la Communauté en tant qu'organisation régionale dotée d'une identité supranationale et d'une capacité accrue à mener le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest. L'effet positif de ces changements se manifeste déjà au niveau du développement de la région.

Les difficultés qu'a connues la CEDEAO, bien que n'étant pas spécifiques à notre communauté économique régionale, ont ralenti nos progrès vers le développement économique et l'intégration régionale. Par exemple, la région d'Afrique de l'Ouest n'a pas réussi à réaliser des progrès impressionnants par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Exception faite de certains progrès limités dans les domaines de l'enseignement primaire, de l'égalité des genres et de la mortalité infantile, les OMD et les ambitions du NEPAD restent globalement hors de portée de la région. Plus particulièrement, le niveau de croissance requis pour pouvoir afficher un progrès marqué par rapport aux OMD et aux objectifs du NEPAD n'a pas encore été atteint.

La série de conflits qui affecte la région depuis quinze ans représente un échec majeur. Je fais ici référence à l'instabilité politique au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et, plus récemment, en Côte d'Ivoire. Les conflits ont des répercussions néfastes sur l'économie régionale, dont le taux de croissance atteignait 4,6% en 2004, soit largement moins que le taux de croissance minimum de 7% requis au titre de l'OMD pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

Le fait que les décisions de CEDEAO n'aient été ni ratifiées, ni mises en œuvre constitue un obstacle au programme d'intégration régionale.

Cette absence de mise en œuvre se reflète dans la décision de la plupart des États membres de ne pas intégrer les programmes de la CEDEAO à leur programme économique national. En outre, parmi les autres obstacles spécifiques allant à l'encontre du développement et de l'intégration économiques de la région figurent l'insuffisance de l'engagement politique, une dépendance permanente à l'égard des exportations de produits de base, la non-complémentarité des structures de production, la faiblesse de l'infrastructure et des institutions, la fragmentation des marchés et leur petite taille, les troubles civils et externes, la barrière linguistique, la multiplicité des devises et la superposition partielle des appartenances aux organisations intergouvernementales (OIG).

Comme je l'ai expliqué lors de la présentation de mon Rapport annuel de 2004 devant l'Autorité de la CEDEAO à Accra en janvier 2005, « ... il est nécessaire que nous consacrons une bonne partie de cette période de célébration à une introspection approfondie – afin d'évaluer les difficultés d'intégration régionale que nous avons rencontrées, d'examiner les approches et stratégies actuelles que nous avons adoptées pour répondre aux enjeux en matière de développement, de concevoir des moyens plus réalistes et plus efficaces pour faire face à nos problèmes communs, et de nous engager davantage à l'égard d'une réalisation fidèle de nos objectifs d'intégration et de développement. »

Je suis persuadé que les perspectives du programme d'intégration régionale sont nombreuses. Par conséquent, je vous demande à tous de participer efficacement à ces deux journées d'examen critique et de délibérations. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous comptons sur ce symposium pour nous aider à préparer l'avenir. Ensemble, nous pourrons faire de l'Afrique de l'Ouest une région où les droits de l'homme fondamentaux sont non seulement inscrits par nos Constitutions, mais également considérés comme étant protégés et encouragés par tous ; où le citoyen moyen peut vivre dans la dignité, et avoir accès à l'éducation et à l'emploi ; où le citoyen de la Communauté peut voyager facilement, à moindres frais et en toute sécurité par la route, en train, en avion ou par la voie maritime, et sans entraves ; où le citoyen adulte a au moins deux repas par jour, et les enfants, trois ; où les moyens d'existence de base, une éducation de qualité et une bonne santé sont assurés ; et au sein de laquelle nos populations peuvent interagir avec n'importe quelle autre région du monde et ce, avec dignité. Telle est ma vision pour la CEDEAO.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Le défi consiste désormais à nous pencher sur les obstacles à la concrétisation de cette vision en Afrique de l'Ouest. Un enjeu majeur est de maintenir la stabilité politique de l'environnement, la bonne gouvernance et la paix dans la région, ainsi qu'un engagement politique fort à l'égard du processus d'intégration. Nos États membres devraient continuer de livrer un certain degré de souveraineté nationale à nos institutions supranationales puissantes et indépendantes, lesquelles pourront, pour le compte de ces États, relever les principaux enjeux politiques, économiques et sociaux qui ne sont pas pris en charge au niveau individuel.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Sur ces mots, je vous souhaite à tous une participation très fructueuse.

Merci de votre attention.

Discours introductif

M. Normand Lauzon, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

(texte original en français)

*Monsieur le Secrétaire exécutif de la CEDEAO,
Madame la Directrice de la Communication de la CEDEAO,
Madame la Présidente du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,
Mesdames et Messieurs les membres du Panel de réflexion,
Chers collègues et amis,*

C'est pour moi un grand plaisir de me trouver parmi vous à cette importante rencontre sur les perspectives régionales de développement de l'Afrique de l'Ouest, l'intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO, événement organisé conjointement par la CEDEAO et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à l'occasion de la célébration du 30^{ème} Anniversaire de la CEDEAO.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier très sincèrement d'avoir répondu favorablement à notre invitation de participer aux travaux du panel de réflexion sur ces sujets de grande importance pour l'Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, je voudrais aborder les trois questions suivantes :

1. Pourquoi le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest accorde-t-il une haute priorité à une démarche rétrospective et prospective au niveau de la région dans son ensemble et de ses institutions régionales ?
2. Quels devraient être les principaux objectifs de nos échanges et réflexions au cours des deux prochains jours et les résultats à atteindre ?
3. Quel pourrait être le suivi de notre rencontre ?

1. Pourquoi accordons-nous une haute priorité à une démarche rétrospective et prospective ?

Brève présentation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

- Mme Thérèse Pujolle vient de vous faire une présentation du Club et de notre partenariat avec la CEDEAO. Je ne m'étendrai donc pas sur

l'histoire du Club. Laissez-moi néanmoins vous rappeler quelques points essentiels : le Club a été créé en 1976 comme un forum de concertation et de plaidoyer en faveur d'un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays de la région, victime de la sécheresse. En 2001, pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre les pays du Sahel et de la région, le conseil d'administration a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest. Le Club est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

- Le Club travaille en réseau avec des acteurs ouest-africains, représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé, et les organismes de recherche et de développement. Il entretient des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec les organisations internationales et régionales, comme le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA et la CEDEAO, son principal partenaire au niveau de l'ensemble de la région.
- Rattaché administrativement à l'OCDE, le Club est animé par un Secrétariat composé d'une équipe technique restreinte d'une vingtaine de personnes que je dirige. Il fait approuver son Plan de travail par son organe de gouvernance, le Groupe d'orientation des politiques (GOP), l'équivalent d'un conseil d'administration constitué des représentants des pays contributeurs auquel sont associés des représentants des pays de la région et des principaux réseaux et institutions partenaires ouest-africains.
- En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont :
 - Aider à identifier les questions stratégiques concernant le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ;
 - Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau ;
 - Soutenir des initiatives et les efforts africains en faveur du développement à moyen et long terme de la région ;
 - Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et les pays de l'OCDE ;
 - Promouvoir des débats constructifs pouvant conduire à des décisions innovantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, pour construire un futur meilleur. Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques ; les actions concrètes à réaliser sur le terrain ;

la mobilisation et l'allocation des ressources ; et la mise en oeuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir.

- L'approche méthodologique du Club vise à appuyer les efforts entrepris par les Africains eux-mêmes. Elle est caractérisée par un processus itératif, consultatif et participatif. Elle s'inscrit dans une démarche multidimensionnelle :
 - Une démarche temporelle, qui privilégie l'approche « doni, doni » (donner du temps au temps),
 - Une démarche spatiale, qui prend en compte la complémentarité entre le local, le national, le régional, le continental et l'international ;
 - Une démarche de terrain qui est à l'écoute des attentes et des demandes exprimées par le terrain ;
 - Une démarche scientifique et multidisciplinaire ;
 - Une démarche en réseau ;
 - Une démarche fondée sur le partenariat.
- Le Secrétariat du Club concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région elle-même et pour la communauté internationale :
 - Perspectives de développement, à moyen et à long terme ;
 - Transformation de l'agriculture et Développement durable ;
 - Développement local et Processus d'intégration régionale ;
 - Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et sécurité.
- Ces pôles d'intérêt sont par ailleurs conformes aux préoccupations sur l'avenir de la région exprimées notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de la Vision de l'Union africaine et de l'accord de partenariat récemment conclu entre le Secrétariat du Club et le Secrétariat de la CEDEAO.

Priorité accordée par le Club à une démarche rétrospective et prospective

- Je voudrais vous rappeler brièvement les raisons qui poussent le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à accorder une telle priorité aux perspectives à moyen et à long terme de développement de la région :
 - Premièrement, les Africains eux-mêmes et leurs partenaires au développement sont preneurs. Ils ont exprimé à maintes reprises le regret que l'étude WALTPS³ réalisée avec le concours du Secrétariat en 1995, n'ait pas été suivie sur une base régulière pour continuer à tirer les enseignements de la rétrospective et à jeter un regard prospectif sur l'avenir.

3. *West Africa Long-Term Perspective Study (Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest)*

- Deuxièmement, le cadre de coopération entre la CEDEAO et le SCSAO mis au point en octobre 2004 accorde une haute priorité à la mise en œuvre d'une démarche conjointe visant au développement d'une vision de l'Afrique de l'Ouest à moyen et à long terme.
 - Troisièmement, la poursuite par le Secrétariat d'une telle initiative est totalement en phase avec son rôle, notamment en ce qui concerne sa contribution à des réflexions, débats et prises de décisions sur l'avenir de la région.
 - Quatrièmement, cette initiative s'inscrit dans la continuité de la culture prospective du Secrétariat.
- Le Club a pour vocation de favoriser l'émergence de questions stratégiques d'intérêt pour la région elle-même et ses partenaires au développement. Il nous apparaît que l'une des questions centrales pour les prochaines années sera la suivante : « Où et comment vont vivre les quelque 430 millions d'habitants en Afrique de l'Ouest d'ici à l'horizon 2020 ? ».
 - Le Club cherche également à promouvoir une lecture équilibrée des évolutions de l'Afrique de l'Ouest et à améliorer la compréhension et la confiance entre les divers partenaires fondées notamment sur une meilleure connaissance de la région, en ayant toujours à l'esprit les cinq questions suivantes :
 - D'où vient l'Afrique de l'Ouest ?
 - Où se situe-t-elle aujourd'hui ?
 - Quels sont les futurs souhaitables et possibles pour la région ?
 - Quels sont les nouveaux partenariats à instaurer pour un meilleur futur de la région ?
 - Quelle devrait être l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le contexte régional, continental et mondial, et sa complémentarité avec les autres organisations régionales, continentales et internationales ?
 - La couverture médiatique des événements en Afrique de l'Ouest projette souvent une vision pessimiste de la région. Cependant, les dynamiques de transformation observées dans la durée fournissent un éclairage singulièrement différent. Ainsi, au cours des vingt dernières années, la région a connu des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique. Pour n'en citer que quelques unes : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macro-économiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des

médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; créations culturelles ; prédominance des jeunes dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale ...

- Depuis trente ans, plusieurs organisations régionales comme l'UEMOA, la CEDEAO et le CILSS ou initiatives régionales (Gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ont vu le jour. Il est important aujourd'hui, alors que nous fêtons le 30^e anniversaire de la CEDEAO de pouvoir jeter un regard sur toutes les avancées de la région et de la CEDEAO, et commencer à réfléchir à leur avenir.
- Arrêtons-nous un instant sur les dynamiques de transformation opérées ces quarante dernières années au niveau démographique, qui constituent l'un des plus grands défis pour l'Afrique de l'Ouest dans les prochaines décennies. Alors que la croissance démographique des quinze pays de la CEDEAO a été multipliée par plus de trois entre 1960 et 2005, sa population passant de 78 à 260 millions, les projections les plus basses indiquent que la région pourrait atteindre ou dépasser 400 millions d'habitants à l'horizon 2025/2030. Une tendance qui s'observe également au niveau de l'ensemble des pays couverts par le CSAO (Mauritanie, Tchad et Cameroun inclus) où la population de la région est passée de 85 millions en 1960 à 290 millions en 2003, et pourrait atteindre 430 millions à l'horizon 2025/2030.
- Cette croissance démographique s'est traduite par des pressions énormes sur les ressources naturelles ainsi que sur les investissements sociaux et économiques qui auraient été largement insuffisants, même en l'absence de cette augmentation rapide de la population. Celle-ci a, par ailleurs, impliqué plusieurs autres défis, notamment en termes de nécessité d'une croissance économique soutenue, de création d'emplois et de gestion des mouvements migratoires vers les villes, à la fois à l'intérieur de la région et en direction des pays développés. Actuellement, la proportion très importante des jeunes de moins de 20 ans (plus de 50% de la population) vient encore souligner l'importance de ces défis.
- Il n'est donc pas étonnant que l'ensemble des pays de l'espace CEDEAO ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent : la population urbaine a ainsi été multipliée par neuf entre 1960 et 2002 passant en moyenne de 15 à 45 % de la population totale. Elle pourrait même atteindre 60% de la population

à l'horizon d'une génération. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest (de 12% en 1800 à 42% à la veille de la seconde Guerre mondiale). A titre d'exemple, la population de la ville de Nouakchott qui était de l'ordre de 40 000 habitants en 1973, atteint maintenant presque les 800 000. Cette importante transformation n'est pas sans présenter des difficultés d'adaptation notamment dans le cadre des relations entre les villes et le milieu rural, de l'aménagement du territoire, de l'allocation des ressources humaines et budgétaires, de la modernisation des économies, de la modification du tissu culturel et social des diverses sociétés et enfin, de l'interdépendance et de la complémentarité des niveaux local, national, régional et international.

- Il ne s'agit donc pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement. Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.
- Comme nous vous l'avons indiqué dans les Termes de référence de ce panel, le processus de réflexion sur les Perspectives régionales de développement de l'Afrique de l'Ouest que nous allons lancer ces deux prochains jours, s'inscrit parfaitement dans le cadre des préoccupations du Club et de la CEDEAO. L'objectif n'est pas de réécrire l'histoire. Toute une littérature y a déjà été consacrée ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons préparé un recensement non exhaustif des études réalisées sur le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui et dont vous trouverez une synthèse dans le document que nous vous avons remis. Il s'agit bien de dégager les tendances lourdes qui caractérisent la région.
- Quant à la démarche prospective de ce panel, d'aucuns pourraient se demander pourquoi s'intéresser à l'avenir de la région ou la CEDEAO à l'horizon 2020 alors que la région fait face à des besoins urgents en matière de sécurité, de pauvreté... Il ne s'agit pas pour nous d'occulter cette réalité, mais de dépasser l'immédiateté pour contribuer à la construction de l'avenir. Pour autant, la prospective n'a pas pour objectif de prédire l'avenir. Sa fonction est de faire émerger une ou des visions de

futurs souhaitables. Elle doit pouvoir aider à identifier les dynamiques de transformation – existantes et possibles – qui peuvent servir de leviers à la réalisation de ces futurs. Elle doit aussi mettre en évidence les défis et les risques de parcours afin de mieux les surmonter. C'est donc un outil précieux d'aide à la décision et à l'action stratégiques y compris dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire.

2. Quels devraient être les principaux objectifs de nos échanges et réflexions au cours des deux prochains jours et les résultats à atteindre ?

- Pour nous permettre d'avancer dans notre démarche rétrospective et prospective au niveau de la région dans son ensemble et de la CEDEAO, nous sommes convenus avec la CEDEAO de réaliser un certain nombre d'initiatives susceptibles de permettre d'approfondir les réflexions déjà menées sur la région et la CEDEAO et d'identifier des questions et des thèmes clés sur lesquels pourraient porter la réflexion et l'action au cours des prochaines années :
 - Nous avons produit un document de travail mis à votre disposition sur le recensement d'environ 150 études rétrospectives et prospectives d'intérêt pour l'Afrique de l'Ouest. Cet inventaire avait pour objectif de recenser les dynamiques de transformation, les défis, les risques, les tendances lourdes et les visions stratégiques retenues dans ces études susceptibles d'éclairer les échanges sur l'avenir de la région. Ma collègue Dominique Bangoura en fera une brève présentation cet après-midi.
 - Nous avons réalisé conjointement avec la CEDEAO un Atlas régional des transports et des télécommunications dans l'espace CEDEAO également mis à votre disposition. Nous réaliserons au cours des 18 prochains mois un Atlas général sur l'intégration régionale. Comme nous le savons tous, le processus d'intégration régionale est plus que jamais au cœur de l'agenda politique et économique africain.

L'Union africaine en a fait le pivot de sa vision de l'avenir. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a, au-delà de son mandat original, été chargée de la mise en oeuvre régionale du NEPAD et de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Les responsables de la mise en oeuvre de cet agenda ont exprimé une demande forte d'outils d'analyse et de décision à l'échelle régionale permettant d'appréhender les enjeux qui, à l'évidence, transcendent les frontières nationales : peuplement, mouvement

migratoire, aménagement du territoire, ressources naturelles, transports et communication, diversités linguistiques et ethniques.

A l'intérieur de cet espace, une gestion concertée plus efficace donc moins coûteuse des dynamiques de peuplement, des ressources en eau, des systèmes de transport, de la lutte contre les pandémies, de l'élevage, etc., passe par le niveau régional. Des efforts importants sont consentis dans cette direction, notamment dans le cadre de la CEDEAO ; mais il reste à faire un travail synthétique décrivant les grandes questions régionales de développement et montrant les interactions et interdépendances entre ces enjeux (par exemple : « zones de peuplement et transport », « bassins agricoles et migrations », « ressources naturelles et conflits »). C'est l'objectif visé par la production de cet Atlas régional. Mon collègue Laurent Bossard vous en fera un bref exposé cet après-midi.

Les principaux objectifs de cette rencontre

Comme indiqué dans la lettre d'invitation qui vous a été conjointement adressée par le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohammed Ibn Chambas et moi-même, l'objectif de cette rencontre n'est pas de définir des scénarii sur l'évolution de la région et de la CEDEAO. Il s'agit plutôt de contribuer à un processus plus large de réflexion et de décision en permettant des échanges ouverts, informels et directs avec vous en tant que membres actifs et représentatifs de la société ouest-africaine, à partir de votre vécu dans vos milieux respectifs. Ces échanges pourront notamment porter sur :

- Votre lecture de la région et du rôle de la CEDEAO ;
- Votre vision à moyen et à long terme de la région et de la CEDEAO ;
- Votre identification des questions stratégiques prioritaires à approfondir et à débattre au cours des prochains mois, voire des prochaines années, relatives aux futurs souhaitables et possibles de la région et à l'évolution du rôle et du positionnement de la CEDEAO.

Les principaux résultats attendus

- En vous invitant à participer à cette rencontre, nous souhaitons vivement atteindre au minimum les deux principaux résultats suivants :
 - Contribution à l'approfondissement de la connaissance de la région et de la CEDEAO ; et
 - Identification des axes de réflexion et d'action stratégiques – pour les prochains mois et les prochaines années - susceptibles de répondre aux attentes des populations de la région par rapport à leur mieux

être et leur mieux vivre dans l'immédiat ainsi qu'à celles des générations futures.

- Les dynamiques de transformation observées en Afrique de l'Ouest, les défis qu'elle a dus et doit encore relever de même que les risques et les tendances lourdes susceptibles d'affecter son parcours vers un meilleur futur, peuvent être regroupés à titre indicatif, sous un certain nombre de thèmes :
 - **Aspects démographiques et de peuplement :** les flux migratoires, la prédominance des jeunes dans la société, la dynamique de la croissance urbaine, le choc démographique, le rééquilibrage des espaces de peuplement, les enjeux sur la santé, le système éducatif et la sécurité alimentaire, la gestion des pandémies...
 - **Aspects sociopolitiques, institutionnels et géopolitiques :** le processus de démocratisation, la gestion des crises et des conflits, les nouveaux modes de gouvernance, l'émergence des partis politiques et de la société civile, la sécurité humaine, les nouveaux équilibres mondiaux, le renforcement des institutions régionales...
 - **Aspects socio-économiques :** les ajustements macro-économiques et structurels, la libéralisation des économies, la croissance économique, la lutte contre la pauvreté, la réalisation des Objectifs du Millénaire, le rôle du secteur privé, le développement du secteur informel et de la micro-finance, l'accès aux marchés mondiaux, les filières agricoles et leurs débouchés, la régionalisation des marchés, l'insuffisance des infrastructures socio-économiques, le fardeau de la dette, l'impact de l'aide publique au développement, la faiblesse des investissements directs étrangers...
 - **Aspects socioculturels :** l'évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société, l'accès à l'information, le changement de configuration et le rôle des médias, les nouvelles technologies de l'information, la création artistique, les intellectuels africains, l'identité culturelle, l'unité dans la diversité ou la diversité sans l'unité...
- Au cours de nos échanges et dans les prochaines étapes de suivi de cette rencontre, il conviendra d'éviter un certain nombre d'écueils observés dans la pratique des travaux de rétrospective et de prospective. Je me limiterai à en mentionner quelques-uns :
 - ➡ Il faudrait éviter de donner l'impression que les réflexions stratégiques sur le moyen et le long terme sont inutiles dans un contexte où des actions immédiates sont indispensables pour lutter contre la pauvreté, atteindre les objectifs du millénaire, faire face aux conflits

et aux crises de toutes sortes. Il faut se rappeler que la réflexion stratégique sur le moyen et le long terme n'a pas pour objet de retarder les prises de décisions et l'action concrète sur le terrain mais plutôt d'anticiper ce qui doit être fait compte tenu des changements en cours et prévisibles à l'échelle locale, nationale, régionale, continentale et internationale.

- ➡ Il faudrait éviter de sous-estimer la complémentarité et l'interdépendance qui existent entre les différents niveaux (local, national, régional, continental et mondial) de construction de l'espace régional ouest-africain.
- ➡ Il faudrait éviter de développer des visions qui restent au niveau des grands principes et ne soient pas ancrées dans la réalité quotidienne des populations ouest-africaines.
- ➡ Il faudrait éviter de considérer que la gestion dans l'urgence et le court terme – bien qu'indispensable et nécessaire – soit suffisante pour réduire l'écart entre les futurs souhaitables et possibles.
- ➡ Il faudrait éviter d'aborder simultanément toutes les dimensions des futurs souhaitables et possibles. Il convient en effet d'identifier des questions clés à analyser et à débattre pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés dans des processus de décision et d'action au bénéfice du plus grand nombre.
- ➡ Il faudrait éviter de confondre l'inévitable et l'aléatoire. Ces deux types de situation feront appel à des processus différents de décision et d'action.
- ➡ Il faudrait éviter de faire des projections et des rêves sur le futur sans se référer à la spécificité de l'objet sur lequel porte la réflexion stratégique.
- ➡ Il faudrait éviter de penser qu'un consensus facile sera obtenu sur les futurs souhaitables et possibles de la région. Un processus de consultation de tous les partenaires au développement et de négociation pouvant conduire à des décisions pragmatiques tournées vers l'action est toujours nécessaire.
- ➡ Il faudrait éviter de penser qu'une seule rencontre va tout régler. En effet, il y a lieu de définir quelques pistes d'une stratégie permettant de conduire à la décision et à l'action en identifiant les questions clés à traiter ; les décideurs, les acteurs et les partenaires concernés ; le temps requis pour arriver à des actions concrètes sur le terrain ; le processus d'information et de sensibilisation.

- Au niveau des ateliers qui se tiendront cet après-midi et demain, nous aurons l'occasion de revenir sur la méthodologie à suivre de manière à ne pas perdre de vue les objectifs de nos travaux.
- Bref, nos échanges devraient nous permettre d'appuyer un processus de réflexion et d'action par rapport à des questions clés relatives au développement à moyen et long terme de la région et de la CEDEAO, processus qui puisse permettre de transformer l'information en vision, la vision en action, le souhaitable en possible en vue d'un mieux être et d'une meilleure sécurité pour tous.
- Pour chacun des principaux aspects du développement de la région que je viens de brosser très brièvement, il existe des questions incontournables qui auront un impact déterminant sur les futurs souhaitables et possibles de la région et de la CEDEAO. A titre d'exemple, je me permettrai d'en suggérer quelques-unes que j'ai regroupées sous ces différents aspects. Je voudrais souligner que ces aspects ne sont pas limitatifs et ne doivent pas être perçus comme un cadre rigide pour nos échanges. Par ailleurs, je réalise pleinement que les questions que je soulève à titre d'exemple, sont déjà nombreuses pour être toutes abordées au cours de ces travaux et qu'il y a encore beaucoup d'autres questions que vous allez soulever et que nous essayerons d'aborder.
 - **Concernant les aspects démographiques et de peuplement**, comme je l'ai dit plus tôt, nous nous posons la question centrale du : où et comment vont vivre les quelque 430 millions de personnes dans l'espace géographique couvert par le Club à l'horizon 2020 ? Quels seront les futurs possibles et souhaitables pour les jeunes qui constitueront alors plus de 55% de la population ? Qu'advient-il des mouvements migratoires ? Quel sera l'impact de cet accroissement démographique sur la pauvreté dans toute la région, la sécurité alimentaire, les systèmes éducatifs et de santé, l'habitat et l'emploi ?
 - **Concernant les aspects sociopolitiques, institutionnels et géopolitiques**, les questions incontournables sont également nombreuses. Quels modes de gouvernance ? Quel devrait être le rôle des partis politiques, de la société civile et des médias ? Les transitions politiques et la relève par les jeunes et de nouvelles formations politiques ? Les dynamiques de crises et de conflits : comment les gérer ? Comment améliorer la sécurité humaine ? Le positionnement de l'Afrique par rapport au reste du monde, un

monde en changement et en rapide évolution notamment avec l'émergence de la Chine comme partenaire important pour l'Afrique ? L'évolution du rôle des institutions régionales, des groupements professionnels, des associations paysannes, des groupements de femmes, des mouvements de jeunesse ? Le rôle des partenaires au développement ?

- **Concernant les aspects socio-économiques**, on peut se demander quels investissements, où, pour qui et par qui ? Quel genre d'aménagement du territoire sera nécessaire et quelles seront les futures relations villes-campagnes. Quelle partie de l'augmentation de la population pourra absorber le secteur rural ? Sinon, où ira la population et pour faire quoi ? Comment améliorer la gestion des ressources naturelles et des biens publics régionaux au bénéfice du plus grand nombre ? Quel est le rôle respectif de l'État –niveau local et national - et du secteur privé ? Est-ce que l'environnement des politiques et pratiques commerciales internationales sera favorable ? Que faire à cet égard ? Quel est l'intérêt pour l'Afrique de l'Ouest de développer une vision régionale et continentale ? Comment traduire cette vision en réalité ? Quelles institutions sont nécessaires et pour quoi faire ? Quels sont les grands chantiers à mettre en place et à quel niveau : local, national, régional et continental ?
- **Concernant les aspects socio-culturels**, ici également un grand nombre de questions se posent. Des questions relatives à l'identité ; à la construction de l'unité sociétale dans le respect de la diversité ; à la transformation d'une culture rurale en une culture davantage urbaine ; au passage d'une culture de consensus dans la continuité et la durée à une culture d'alternance ; à l'évolution du rôle des femmes et à la place des jeunes dans les sociétés ; à l'information, la communication et la création artistique.

3. Quel pourrait être le suivi de notre rencontre ?

- Bien sûr, toutes ces questions et bien d'autres encore ne pourront pas être abordées de manière détaillée au cours de nos deux jours de rencontre. Il nous faudra donc être stratégiques, pragmatiques et concrets dans la sélection des questions clés d'intérêt pour le futur de la région, questions qui devront faire l'objet d'un approfondissement, de concertation, de négociation, de décisions et d'actions concrètes sur le terrain, selon un calendrier à envisager et des modalités à définir.

Ainsi dans nos échanges, il sera nécessaire de retenir les principales caractéristiques suivantes de notre démarche :

- Notre démarche est ancrée dans une connaissance rétrospective de la région. Celle-ci concerne la mise en débat informé sur certains aspects stratégiques des futurs souhaitables et possibles de la région conduisant à des prises de décisions.
- Cette démarche vise à montrer comment la construction d'un espace régional ouest-africain peut contribuer à la réalisation des futurs souhaitables pour la région dans l'immédiat certes, mais également dans le moyen et le long terme. Cette démarche se fonde sur l'idée que les différentes constructions au niveau local, national, régional et continental sont interdépendantes et complémentaires.
- Elle vise également à identifier quelle devrait être l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le contexte régional, continental et mondial, et sa complémentarité avec les autres organisations régionales, continentales et internationales.

Cela m'amène à vous livrer quelques réflexions sur l'intégration régionale et à l'évolution du rôle de la CEDEAO :

- Aussi spécifique soit-elle, une problématique doit être « située », du point de vue géographique et historique. Ce cadrage est particulièrement important lorsqu'on travaille sur le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest dont l'analyse a-spatiale et a-temporelle débouche systématiquement sur un diagnostic peu réjouissant d'immobilisme, voire d'échec. A contrario, en resituant ce processus dans son espace et dans le temps, les conclusions sont davantage positives et motivantes, donnant un sens aux efforts entrepris à tous les niveaux pour construire l'intégration régionale ouest-africaine.

Concernant l'intégration régionale :

- En 1970, alors que l'Afrique de l'Ouest comptait 90 millions d'habitants dont 80% de ruraux essentiellement tournés vers l'autoconsommation, aucune dynamique réelle de marché ne pouvait soutenir un projet régional d'intégration. C'est pourtant dans ce contexte peu favorable à l'intégration qu'ont été créées, au milieu des années 70, les communautés économiques régionales au premier rang desquelles la CEDEAO.
- Quelque 30 années plus tard, la situation s'est transformée considérablement. L'Afrique de l'Ouest est sur le point d'atteindre les 300 millions d'habitants. Les espaces économiques se connectent entre

eux, au-delà des frontières. La demande urbaine est infiniment plus importante puisque la population régionale est sur le point d'atteindre et de dépasser les 50% d'urbains. Les conditions démographiques et économiques de la création d'un marché régional sont enfin existantes.

Concernant l'évolution du rôle de la CEDEAO :

- Depuis sa création en 1975, son mandat a beaucoup évolué. Créée à la base pour favoriser l'intégration régionale, la CEDEAO a été au cours de la dernière décennie davantage sollicitée comme instrument de gestion politique dans la région. Ce fut le cas notamment au Sierra Leone et au Libéria, et plus récemment en Côte d'Ivoire et au Togo. Ce qui a conduit à l'extension de son mandat par les Etats membres à deux reprises : en 1999 à travers la Protocole relatif à un Mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité ; et en 2001, à travers le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, qui reste encore à ratifier par plusieurs Etats membres. Ce dernier protocole prend en compte un large ensemble de questions de société : suivi des élections ; réduction de la pauvreté ; libre circulation des biens et des personnes ; promotion du dialogue social ; éducation, culture et religion ; droits de l'homme ; femmes, enfants et jeunes.
- Si la gestion des conflits et des crises mobilisent une part importante des énergies de la CEDEAO, les pays de la région ont plus que jamais besoin d'une structure économique régionale pour les soutenir dans leur lutte contre la pauvreté dans un contexte de mondialisation de l'économie et d'ouverture des marchés où seuls les grands blocs économiques peuvent rivaliser sur un marché mondial devenu très compétitif. Le rôle de la CEDEAO en tant que structure régionale complémentaire des niveaux local et national devient alors incontournable pour le développement économique et politique de l'Afrique de l'Ouest dans les décennies à venir.

Pour conclure, je voudrais vous informer que nous envisageons la production d'un document de synthèse à l'issue de cette première rencontre, que la CEDEAO pourrait soumettre à ses instances décisionnelles, et notamment à l'occasion de son prochain Sommet des Chefs d'Etat. Par ailleurs, à compter de l'année 2006, nous envisageons la production conjointement par la CEDEAO et le CSAO d'un rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest (état des lieux), et sur les visions exprimées par les Africains et leurs partenaires au développement, pour un meilleur futur. Quelques thèmes prioritaires pourraient être retenus chaque année. Ce Rapport permettrait de regrouper les résultats des analyses, consultations, débats, publications et décisions

sur les futurs souhaitables et possibles pour la région. C'est dans cette perspective que nous aurons à discuter au cours des prochains jours de l'évolution du rôle du Panel au cours de la prochaine année.

Je suis persuadé que nos travaux au cours des deux prochains jours contribueront de manière importante à faire avancer la réflexion et l'action sur les perspectives de développement à moyen et à long terme de la région, le processus d'intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO.

Je vous remercie.

II. Contexte

1. La région _____ 35
2. L'intégration régionale _____ 43
3. La CEDEAO _____ 45

Cette section contient une synthèse de la lecture du Secrétariat Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest vis-à-vis du processus d'intégration régionale et de l'évolution la CEDEAO.

Ce travail reflète le résultat de ses travaux en partenariat avec des organismes ou des personnalités d'Afrique de l'Ouest et des États membres du Club.

Cette section contient des informations susceptibles de permettre aux membres du Panel d'accorder une haute priorité aux dynamiques de transformation à l'échelle régionale comme leviers de réalisation des futurs souhaitables en ayant à l'esprit comme point de départ les cinq questions suivantes :

D'où vient l'Afrique de l'Ouest ?

Où se situe-t-elle maintenant ?

Quels sont les futurs souhaitables et possibles pour la région ?

Quels sont les nouveaux partenariats à instaurer pour un meilleur futur de la région ?

Quelle devrait être l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le contexte régional, continental et mondial et sa complémentarité avec les autres organisations régionales, continentales et internationales ?

1. La région

Où en est la région ?

Une région en transformation

Il est apparu important et utile de développer une lecture de l'Afrique de l'Ouest qui, tout en reconnaissant les problèmes et les défis de cette région, mette également l'accent sur les dynamiques de transformation et d'intégration à l'oeuvre. Au cours de son histoire, l'Afrique de l'Ouest a vécu des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes, pouvant être considérées comme autant d'atouts.

La couverture médiatique des événements en Afrique de l'Ouest projette souvent une vision pessimiste de la région. Cependant, les dynamiques de transformation observées dans la durée fournissent un éclairage singulièrement différent. Ainsi, au cours des vingt dernières années, la région a connu des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique. Pour n'en citer que quelques-unes : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macro-économiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; créations culturelles ; prédominance des jeunes dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale.

Croissance démographique

Alors que la population des quinze pays de la CEDEAO a été multipliée par plus de trois entre 1960 et 2005, passant de 78 à 260 millions de personnes, les projections les plus basses indiquent que la région pourrait atteindre ou dépasser 400 millions d'habitants à l'horizon 2025/2030.

Une tendance qui s'observe également au niveau de l'ensemble des pays couverts par le CSAO (États membres de la CEDEAO plus la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun) dont la population qui est passée de 85 millions

en 1960 à 290 millions en 2003, pourrait atteindre 430 millions à l'horizon 2025/2030.

Cette croissance démographique a exercé des pressions énormes sur les ressources naturelles ainsi que sur les investissements sociaux et économiques nettement insuffisants par rapport à la demande. Elle a exacerbé l'ampleur des défis en termes de croissance économique et de création d'emplois. Elle a induit d'importants mouvements migratoires vers les villes, à l'intérieur de la région et en direction des pays développés dont la gestion s'est avérée difficile. La proportion très importante des jeunes de moins de 20 ans (plus de 55% de la population) vient encore ajouter à ces défis.

Urbanisation

Il n'est donc pas étonnant que l'ensemble des pays de l'espace CEDEAO ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent : la population urbaine a ainsi été multipliée par neuf entre 1960 et 2002 passant en moyenne de 15 à 45 % de la population totale. Elle pourrait atteindre 60% de la population à l'horizon d'une génération. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest (de 12% en 1800 à 42% à la veille de la seconde Guerre mondiale). A titre d'exemple, la population de la ville de Nouakchott qui était de l'ordre de 40.000 habitants en 1973, atteint maintenant presque les 800.000. Ces importantes transformations ont entraîné de nombreuses difficultés d'adaptation notamment en ce qui concerne les relations entre les villes et le milieu rural, l'aménagement du territoire, la sécurité alimentaire, l'allocation des ressources humaines et budgétaires, la modernisation des économies et enfin, la modification du tissu culturel et social des diverses sociétés.

Agriculture, élevage et sécurité alimentaire

Le secteur rural dans la région et surtout dans les pays du Sahel a été confronté au cours des dernières années à de nombreux défis. A cet égard peuvent être mentionnés les problèmes suivants :

- Sécurité alimentaire précaire surtout dans les zones écologiques fragiles ;
- Dysfonctionnement de certains systèmes d'information et de prédiction des crises alimentaires ;
- Stocks céréaliers souvent insuffisants ;

- Aléas climatiques et recrudescence des criquets pèlerins ;
- Difficultés d'accès aux intrants et aux innovations agricoles et leur diffusion ;
- Tensions liées aux modes de propriété foncière ;
- Insuffisance de l'eau pluviale et de surface ;
- Variations importantes des prix du bétail et des céréales ;
- Compétitivité et positionnement des produits agricoles sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

Mais qui aurait cru dans les années soixante que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale auraient pu produire près d'un million de tonnes de coton annuellement, soit 17% des exportations mondiales en 2004 contre 4% en 1980 ? Qui aurait cru que les producteurs auraient pu s'organiser en associations professionnelles, que le secteur rural aurait été fortement libéralisé et que la production agricole, surtout vivrière, aurait pu suivre dans une large mesure l'augmentation très rapide de la population ? Une analyse rétrospective et prospective menée en 2003 par le SCSAO⁴ a montré, par exemple, qu'au Burkina Faso, les rendements du riz et du maïs ont triplé entre 1961 et 1998 alors que la pluviométrie moyenne régressait de 20%. On trouvera d'autres exemples représentatifs dans les études ECOLOC⁵. L'Afrique de l'Ouest n'importe pas davantage de denrées alimentaires par habitant aujourd'hui qu'il y a quarante ans. Si l'on prend soin de faire la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural, on s'aperçoit que, considérées séparément, les importations alimentaires par habitant sont comparables à celles des années 1960. Entre cette période et aujourd'hui, 100 millions de nouveaux urbains sont apparus en Afrique de l'Ouest (migrants venus des campagnes ou nés en ville) : même dotés d'un pouvoir d'achat faible, ils ont constitué un puissant moteur pour le développement de la production et du commerce agro-alimentaire.

Ces éléments convergent vers la conclusion qu'il se passe quelque chose d'important et de rapide en matière de transformation de la production et du commerce agricoles dans la région. La lecture du secteur rural en Afrique de l'Ouest se doit donc de saisir toutes les dynamiques de transformation à l'œuvre dans ce secteur tout en s'attaquant de manière continue aux problèmes récurrents des zones écologiques fragiles et des populations les plus vulnérables en terme de revenus et de sécurité alimentaire. Dans le cas contraire, on aura beaucoup de mal à identifier les pistes qui lui permettent de relever les défis dans ce domaine. Il ne s'agit pas de dire que tout va bien dans le secteur rural mais plutôt de souligner qu'il y a des dynamiques

4. C. Toulmin et Bara Gueye, "Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farms" (juin 2003).

5. Dans la zone de Sikasso (Mali), de 1977 à 1997, la production de maïs passe de 10 000 à 70 000 tonnes. Dans le même temps, la surface en coton passe de 15 000 à 78 000 ha et les rendements baissent. La répartition entre surface en coton et en céréales se modifie rapidement au bénéfice de ces dernières, puis se stabilise autour de 30/55. Un début de système d'assolement et d'association agriculture-élevage se substitue à l'agriculture traditionnelle itinérante. Le prochain défi est celui de la disparition des jachères et de la régénération des sols. (L'économie locale de Sikasso, étude de cas du Programme ECOLOC-Club du Sahel/OCDE, juillet 1998).

de transformation à l'oeuvre qu'il faut appuyer fortement dans le but notamment d'accroître le revenu des paysans et des éleveurs et de réduire la pauvreté en milieu rural ; d'assurer la sécurité alimentaire dans la région ; d'intensifier les investissements en milieu rural et notamment en matière d'aménagement du territoire; d'accroître la compétitivité des produits agricoles dans le cadre notamment de l'élargissement du marché régional ; de faire face à l'augmentation importante de la population dans la région prévue pour les 25 prochaines années.

Secteur privé, institutions financières et diaspora

Au cours des trois dernières décennies, le secteur privé a connu de grandes transformations et a joué un rôle important en faveur du développement socio-économique de la région. C'est un secteur qui au lendemain des indépendances était très faible, souvent subventionné et largement dépendant de monopoles d'État. Aujourd'hui, le secteur privé dans la région est beaucoup plus dynamique, regroupant des entreprises de toutes tailles, de micro à macro, avec souvent des femmes entrepreneurs, des entreprises agro-industrielles, de nouveaux partenariats entre le secteur public et le secteur privé. C'est un secteur qui s'est efforcé d'améliorer sa compétitivité pour faire face à la concurrence et éventuellement mieux se positionner sur les marchés régional et mondial. Par ailleurs, les gouvernements dans la région ont réalisé depuis plusieurs années qu'un secteur privé dynamique et compétitif était indispensable pour stimuler la croissance économique et accroître les revenus des populations.

Parallèlement, l'économie informelle s'est développée de façon quasi exponentielle. Comme il n'y a pas suffisamment de possibilités de travail dans le secteur formel pour la majorité de la population, une grande partie de celle-ci doit forcément chercher ailleurs ses moyens de subsistance. Donc pas de surprise si l'économie informelle, à haute intensité en main d'œuvre, s'est développée autant au cours des dernières décennies tant en milieu péri urbain qu'en milieu rural pour répondre aux besoins en services et en équipements des grandes villes/capitales, des villes secondaires et du milieu rural. Ce faisant, ces activités permettent d'absorber une partie importante des jeunes travailleurs et des migrants et de procurer une source de revenus, aussi précaire soit-elle, à une population en rapide expansion et vulnérable sur les plan économique et social.

Cependant, il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup d'améliorations à apporter et de changements à introduire à différents niveaux :

- Politiques ;
- Construction d'un marché régional ouvert et dynamique ;
- Fiscalité ;
- Appui des institutions financières/bancaires et compagnies d'assurances nationales et régionales ;
- Conditions d'investissements dans un climat de sécurité et de confiance accrues ;
- Infrastructures de base socio-économiques : éducation, santé, transport et communications ;
- Transparence dans la gestion ;
- Réinvestissement productif des profits et des revenus, y compris par les membres de la diaspora qui peuvent jouer un rôle encore plus efficace en matière d'investissements productifs dans leur pays d'origine et dans la région ;
- Meilleure perception du rôle de l'économie informelle et adoption de politiques et de mesures de soutien.

Crises et conflits

Les crises et les conflits qui affectent l'Afrique de l'Ouest depuis plus d'une décennie, constituent dans une certaine mesure le revers des dynamiques de transformation qu'a connues la région. Ils sont également la conséquence des changements qui ont eu lieu à l'intérieur de la région comme à l'extérieur sur les plans institutionnel, économique, politique, social et culture.

Les mutations que vit l'Afrique de l'Ouest, sont avec les tensions corrélatives, porteuses de risques et défis. Dans la région, se côtoient une richesse naturelle et culturelle indéniable et un niveau de pauvreté sociale élevé, accentués par des écarts importants entre villes et campagnes, centres économiques et communautés périphériques, élites et masses. Cette contradiction constitue une donnée structurelle fondamentale dans la détermination des conflits. Les enjeux en sont : le renouvellement de l'Etat, l'émergence d'une citoyenneté nouvelle, les exigences d'une plus grande prise en compte de la diversité culturelle, sociale et politique. Une bonne perception de ces enjeux peut être masquée par les facteurs d'instabilité et de perturbation du cours démocratique dont il faut tenir compte et qui constituent autant de défis. Il s'agit notamment :

- Des coups d'état ou tentatives de putsch, alors que ces formes illégales d'accès au pouvoir étaient supposées presque révolues, dans le contexte qui a suivi les conférences nationales ;
- Du développement puis la multiplication de foyers de rebellions armées très déstabilisatrices pour toute la région ;
- D'une récurrence des contentieux électoraux dans bon nombre de pays et une crise de gouvernance qui débouchent sur la paralysie ou l'isolement de certains appareils d'Etat ou gouvernements ;
- De l'acuité des problèmes de sécurité humaine.

L'ensemble de ces difficultés - qui constituent autant de risques et défis pour la région - ne doit pas occulter et empêcher la prise en charge de l'enjeu essentiel dont elles procèdent et qu'elles indiquent : il s'agit de la construction de la paix et la démocratie en Afrique dans un contexte de profondes mutations. Cela passe par une maîtrise des évolutions des conflits qui mettent à rude épreuve la stabilité régionale, l'équilibre sociopolitique et le potentiel des économies. Dans ces conditions, il est important d'identifier les questions stratégiques vitales pour l'avenir de la région.

Changements dans l'environnement institutionnel régional

Depuis trente ans, plusieurs organisations régionales comme l'UEMOA, la CEDEAO et le CILSS ou initiatives régionales (Gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ont vu le jour. La célébration du 30ème anniversaire de la CEDEAO offrait une occasion de jeter un regard rétrospectif et prospectif sur les avancées de la région, de ses institutions et, en particulier, de la CEDEAO (voir Point 2 sur l'intégration régionale et Point 3 sur la CEDEAO).

Changements dans l'environnement international

Les pays de l'espace CEDEAO et l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble ont également dû faire face à de profonds changements de l'environnement international.

- (i) Au plan démographique, l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne est depuis le début des années 90 le dernier continent en peuplement rapide.
- (ii) Au plan économique, le monde est passé d'une prééminence quasi exclusive de l'Amérique du nord, de l'Europe et du Japon, à l'émergence des dragons asiatiques, puis de la Chine, de l'Inde et de l'Amérique

Latine. L'agriculture mondiale s'est engagée durablement dans une ère de production globalement excédentaire exacerbant la concurrence et suscitant des politiques de soutien (subvention) dans les pays développés. La demande mondiale en énergie et en matières premières, minérales principalement, s'est installée sur une courbe de forte croissance à long terme. Les nouvelles technologies de l'information ont créé de nouvelles opportunités et même une «nouvelle économie» dans laquelle les pays les moins avancés ont du mal à s'insérer.

- (iii) Au plan politique, l'opposition est-ouest a cessé d'être l'épine dorsale des relations internationales. L'Afrique du Sud a renié l'Apartheid et rejoint les rangs de l'OUA devenue L'Union Africaine avec une nouvelle vision et de nouvelles ambitions. La participation de pays africains au conseil de sécurité de l'ONU est en débat.
- (iv) Au plan culturel, la globalisation des courants de pensée, des modes musicales et vestimentaires, s'est brutalement accélérée depuis le milieu des années 90. Elle a largement atteint l'Afrique urbaine et en partie l'Afrique rurale.

Qui aurait pu prévoir ?

Dans les années 1960, aucun Plan de développement n'avait prévu l'ampleur des bouleversements qui, en Afrique de l'Ouest, ont transformé des sociétés en apparence stables en sociétés en pleine mutation. Aucune prévision n'avait anticipé les bouleversements politiques, technologiques et économiques qui ont si profondément secoué cette région et le monde dans son ensemble.

Il serait donc présomptueux de prétendre aujourd'hui « prévoir l'avenir » de cette région.

- Il est en revanche possible de discerner les phénomènes à l'oeuvre aujourd'hui et dont l'inertie est suffisamment importante pour que la probabilité qu'il soient encore à l'oeuvre dans l'avenir apparaisse vérifiable dans les faits.
- Il est par ailleurs indispensable de sortir des sentiers battus et d'être audacieux en se rappelant que les futurs possibles vont souvent bien au-delà de ce qui à première vue apparaît prévisible.
- C'est pourquoi, il est indispensable de nourrir et de favoriser un débat sur l'avenir en s'appuyant sur les acteurs et les facteurs de

changement : les jeunes générations, les filles et les femmes, les responsables d'associations de la société civile, les partis politiques, les médias, les milieux académiques, les chercheurs, les créateurs culturels, les élus locaux et les acteurs économiques sur le terrain.

La prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir. Sa fonction est de faire émerger une ou des visions de futurs souhaitables et, ce faisant, de contribuer à la construction de l'avenir. La prospective doit pouvoir aider à identifier les dynamiques de transformation – existantes et possibles – qui peuvent servir de leviers à la réalisation de ces futurs⁶. Elle doit aussi mettre en évidence les défis et les risques de parcours afin de mieux les surmonter. C'est donc un outil précieux d'aide à la décision et à l'action stratégiques.

6. Un bilan de la Prospective africaine, sous la direction de MM. Philippe Hugon et Olivier Sudrie, ministère des Affaires étrangères, France, septembre 1999, page 10.

Où va la région ?

Les dynamiques de transformation de l'Afrique de l'Ouest, les défis qu'elle a dus et doit encore relever de même que les risques susceptibles d'affecter son parcours vers un meilleur futur, peuvent être regroupés, sous un certain nombre de thèmes (les différents points développés sous chacun de ces thèmes le sont à titre indicatif ; ils ne constituent pas une liste exhaustive.)

- Aspects démographiques et de peuplement : flux migratoires, prédominance des jeunes dans la société, dynamique de la croissance urbaine, choc démographique, recomposition des espaces de peuplement, enjeux sanitaires et éducatifs, sécurité alimentaire, gestion des pandémies...
- Aspects sociopolitiques, institutionnels et géopolitiques : processus de démocratisation, gestion des crises et des conflits, nouveaux modes de gouvernance, passage d'une culture de consensus à une culture d'alternance, émergence des partis politiques et de la société civile, sécurité humaine, nouveaux équilibres mondiaux, création et renforcement des institutions régionales...
- Aspects socio-économiques : ajustements macro-économiques et structurels, libéralisation des économies, croissance économique, transformation du secteur rural et sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, réalisation des Objectifs du Millénaire, rôle du secteur privé, développement du secteur informel et de la micro-finance, accès aux marchés mondiaux, filières agricoles et leurs débouchés, régionalisation des marchés, insuffisance des infrastructures socio-économiques,

fardeau de la dette, impact de l'aide publique au développement, faiblesse des investissements directs étrangers, rôle de la diaspora...

- Aspects socioculturels : droits de la personne, évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société, accès à l'information, changements dans la configuration et le rôle des médias, nouvelles technologies de l'information, création artistique, identité culturelle, unité dans la diversité ou diversité sans l'unité.

2. L'intégration régionale

Un cadrage historique et géographique est particulièrement important pour mieux saisir le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. En effet, son analyse a-spatiale et a-temporelle débouche généralement sur un diagnostic peu réjouissant d'immobilisme, voire d'échec. A contrario, en restituant ce processus dans son espace et dans le temps, les conclusions sont davantage positives et motivantes, donnant un sens aux efforts entrepris à tous les niveaux pour construire l'intégration régionale ouest africaine.

En 1970, alors que l'Afrique de l'Ouest comptait 90 millions d'habitants dont 80% de ruraux essentiellement tournés vers l'autoconsommation, aucune dynamique réelle de marché ne pouvait soutenir un projet régional d'intégration. C'est pourtant dans ce contexte peu favorable à l'intégration qu'ont été créées, au milieu des années 70, les communautés économiques régionales au premier rang desquelles la CEDEAO.

Quelque 30 années plus tard, la situation s'est transformée considérablement. L'Afrique de l'Ouest est sur le point d'atteindre les 300 millions d'habitants. Les espaces économiques se connectent entre eux, au-delà des frontières. La demande urbaine est infiniment plus importante puisque la population régionale est sur le point d'atteindre et de dépasser les 50% d'urbains. Les conditions démographiques et économiques de la création d'un marché régional se mettent en place progressivement.

Au lendemain des indépendances, l'accent a été mis sur la construction de l'État Nation avec l'idée que l'unité nationale devait primer sur la diversité. Avec le temps, et surtout au début des années 1990, plusieurs pays de la région ont accordé une priorité accrue à la promotion des initiatives locales et à la décentralisation. Cette nouvelle approche modifie en profondeur les

conditions de mise en œuvre d'un certain nombre de politiques sectorielles nationales, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des équipements. La construction d'un niveau local de décision, complémentaire du niveau national, a une incidence sur la construction de l'intégration régionale ouest africaine. Si la coopération politique, l'intégration monétaire, la définition de règles communes dans les domaines douanier, financier et des assurances, demeurent de la compétence exclusive des États individuellement et collectivement, les préoccupations des autorités locales frontalières pour les compétences qui sont désormais les leurs devront de plus en plus être prises en considération tant au niveau national que régional.

Par ailleurs, l'intégration régionale fait manifestement un retour en force dans l'agenda politique et économique africain :

- L'Union africaine en a fait le pivot de sa vision de l'avenir ;
- La mise en œuvre du NEPAD repose en grande partie sur une approche régionale ancrée dans le mandat donné à la CEDEAO en la matière ;
- L'intégration régionale est définie comme la pierre angulaire, voire l'étape initiale, des Accords de Partenariat Économique entre l'Union Européenne et les pays ACP. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO à laquelle s'est adjointe la Mauritanie, a été chargée de la mise en œuvre de cet accord ;
- Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSR) commencent à être élargis pour prendre en compte les dimensions régionales de la pauvreté et des efforts à fournir en vue de sa réduction, ceci dans la perspective d'une croissance économique accélérée de chacun des pays fondée à la fois sur la promotion des initiatives locales et les complémentarités régionales à renforcer et à développer.

Les décideurs dans la région et les partenaires au développement expriment une demande forte pour des outils d'analyse à l'échelle régionale permettant d'appréhender les enjeux qui, à l'évidence, transcendent les frontières nationales. A l'intérieur de l'espace régional, plusieurs décisions stratégiques devront être prises et, notamment en ce qui concerne une gestion concertée plus efficace donc moins coûteuse des dynamiques de peuplement, des ressources en eau, des systèmes de transport, de la lutte contre les grandes pandémies, de l'agriculture et de l'élevage, des systèmes d'éducation et de santé.

3. La CEDEAO

Depuis sa création en 1975, le mandat et le rôle de la CEDEAO ont beaucoup évolué. Initialement créée pour promouvoir l'intégration régionale, la CEDEAO a été au cours de la dernière décennie davantage sollicitée comme instrument de gestion des conflits et des tensions dans la région. Ce fut le cas notamment au Sierra Leone et au Libéria, et plus récemment en Côte d'Ivoire et au Togo. Ce qui a conduit à l'extension de son mandat par les États membres à deux reprises : en 1999 à travers la Protocole relatif à un Mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité ; et en 2001, à travers le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, qui reste encore à ratifier par certains États membres. Ce dernier protocole prend en compte un large ensemble de questions de société : suivi des élections ; réduction de la pauvreté ; libre circulation des biens et des personnes ; promotion du dialogue social ; éducation, culture et religion ; droits de l'homme ; femmes, enfants et jeunes.

Si la gestion des conflits et des crises mobilise une part importante des énergies de la CEDEAO, les pays de la région ont plus que jamais besoin d'une structure économique régionale pour les soutenir dans leurs efforts de développement et de lutte contre la pauvreté. Dans un contexte de mondialisation de l'économie et d'ouverture des marchés où seuls les grands blocs économiques peuvent rivaliser sur un marché mondial sans cesse plus compétitif, le rôle de la CEDEAO en tant que structure régionale complémentaire des niveaux local et national devient incontournable.

Des projets ambitieux ont été formulés en la matière, en particulier :

- La création d'une monnaie commune (l'Eco) aux pays de la Zone Monétaire d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Gambie, Ghana, Nigeria et Sierra Léone) dans la perspective d'une fusion de l'Eco avec le Franc CFA ;
- La politique agricole régionale ;
- Le plan de facilitation des transports ;
- Des actions communes ou concertées dans le domaine de la santé à travers l'Organisation ouest-africaine de la Santé (OOAS) ;
- Une stratégie visant à favoriser la coopération transfrontalière.

Ces projets, et d'autres, sont encore loin d'avoir abouti mais l'accélération indéniable des progrès enregistrés dans la définition commune de politiques et de stratégies au cours des dernières années est porteuse d'espoir.

La CEDEAO souffre encore d'un déficit important de communication et de perception de son action dans la région. Si beaucoup d'habitants de la région connaissent et apprécient son rôle dans la gestion des conflits, l'action du secrétariat exécutif en matière de développement socio-économique demeure encore largement inconnue. Comment y remédier ? Voilà une question d'intérêt pour la CEDEAO et ses États membres de même que son futur rôle au regard des besoins d'une région en évolution rapide et de ses perspectives de développement dans l'immédiat mais également à moyen et à long terme.

III. Synthèse des débats : quelles perspectives pour la région ?

1. La construction de la paix et de la démocratie_____ 49
2. Des populations et des sociétés en mouvement_____ 52
3. La construction de l'espace régional_____ 57
4. La CEDEAO et les avancées de
l'intégration régionale_____ 61
5. L'avenir et les chances de la région
dans le contexte mondial _____ 64

La diversité des membres du panel a permis des confrontations vigoureuses, libres et lucides. Par delà la variété des expériences entre participants, ce séminaire a été un moment de libre expression, sans idéologie, un temps de rencontre ouest-africaine.

Il a fait émerger des convergences fortes sur des thématiques majeures. Ces questions sur l'avenir sont certes formulées dans bien d'autres enceintes institutionnelles ; mais cette rencontre a mis en évidence la volonté de faire entendre la voix de citoyens engagés dans les transformations de leurs sociétés. Pour ces hommes et ces femmes, ces débats portent des messages de la société civile ouest-africaine, en gestation, par delà les frontières nationales et les séparations dues à l'histoire récente.

En réfléchissant ensemble sur les évolutions de la région depuis trente ou quarante ans, en confrontant leurs analyses sur l'état des sociétés, en partageant leurs préoccupations sur l'avenir, les participants ont formulé cinq « grappes » de questions ; ils appellent les décideurs et les institutions à mieux prendre en compte les attentes des citoyens d'Afrique de l'Ouest.

Les principaux résultats de ces échanges ont été réunis ci-dessous sous cinq rubriques avec le souci de conserver la vivacité des débats et d'en retenir les convergences. Les questions et les réflexions reprises dans cette partie sont fidèles aux opinions exprimées par la plupart des acteurs ; certaines ont été reprises in extenso.

1. La construction de la paix et de la démocratie

L'épreuve des conflits.....

L'épreuve des conflits que connaît la région depuis quinze ans, ravive la réflexion sur les enjeux de la construction démocratique. Il faut, pour comprendre, remonter aux années des indépendances.

L'accès à l'indépendance est l'avènement de nouvelles nations, dans le cadre d'États délimités par les puissances coloniales. Hors exception, l'État-nation se construit sur un territoire dont les frontières ignorent les solidarités de peuplement anciennes. Les tentatives de fédérations échouent très vite.

En même temps, la plupart des nouvelles nations connaissent des coups d'Etat militaires. Le pouvoir personnel appuyé sur le parti unique met fin au pluralisme politique.

Au nom du développement national, le pouvoir présidentiel, appuyé le plus souvent par l'armée, gère les ressources nationales et l'aide internationale hors d'un contrôle démocratique.

Cette évolution suscite par ses excès une double demande inégalement émergée. La demande de démocratie se manifeste dès les années 89-90, dans les conférences nationales et la redécouverte du multipartisme. La demande d'intégration régionale est plus récente; elle se traduit d'abord par les initiatives d'acteurs de la société civile.

Les mouvements de Femmes pour la paix (fleuve Mano) ou de Jeunes pour la paix (Casamance) jouent un rôle trop peu reconnu pour rétablir des solidarités entre populations déplacées par les conflits et réduire les violences; ils inventent ainsi l'humanitaire africain.

La coopération transfrontalière, traditionnelle, prend un essor significatif dans le cadre de la décentralisation, entre élus locaux, entre organisations professionnelles, entre collègues des services publics (santé), partout où les États ne sont pas en mesure de répondre aux attentes des populations.

Ainsi se rejoignent aujourd'hui la demande de paix civile, la demande de paix régionale et la demande de participation aux décisions portées par des acteurs de la société civile, également acteurs de paix et de démocratie.

La gouvernance démocratique.....

Ces constats ont conduit à des interrogations sur les voies de la gouvernance démocratique dans la région.

Le modèle occidental de démocratie fonde la légitimité du pouvoir sur le recours régulier au processus électoral, dans le respect de la Constitution. Les élections doivent être libres, transparentes et ouvertes à tous les partis.

Ce schéma n'est-il que du « prêt-à-porter » importé ? Le multipartisme répond-il à la demande de démocratie ?

La critique des partis politiques a été vive. Leur multiplication sur des bases souvent claniques, régionalistes ou ethniques transforme les élections en confrontations risquées, accompagnées de violences.

Les partis n'ont-ils pour programme que la conquête du pouvoir ?

Ainsi, le processus électoral démocratique engendre-t-il une déstabilisation d'autant plus durable que l'opposition et les perdants n'ont aucune part à la décision ou à la gestion des affaires de la nation. Le multipartisme peut ainsi déboucher sur une restauration du parti unique, si le parti gagnant en reprend les méthodes en excluant l'opposition des lieux de décision ou de l'administration de l'État.

Cette dérive du processus démocratique doit-elle renvoyer à d'autres modèles de légitimation du pouvoir, hors recours à la force comme la restauration de structures et pratiques traditionnelles (chefferies, sultanats, palabres, forêts sacrées) ? Comment inventer de nouveaux pouvoirs démocratiques issus des organisations de la société civile ?

Le séminaire n'a finalement pas remis en cause le modèle occidental mais appelle à une reconstruction politique. Cela suppose que :

- La Constitution ne puisse être modifiée que dans le respect de la légalité démocratique ;
- Les partis politiques se déclarent sur des programmes qui renvoient à des projets de société ;
- Des médias libres et de qualité (contrôlés par une autorité de régulation) facilitent le débat public ;
- La compétition politique ne soit pas confisquée par les élites urbaines ;
- Le débat démocratique se développe en langues parlées ou comprises par tous ;
- Les intellectuels exercent leur « devoir d'instruits » au bénéfice de leur société.

L'invention de ce contrôle démocratique pacifique par les acteurs civiques suppose le refus de tout pouvoir acquis par la force et requiert en particulier une réflexion partagée sur le rôle des armées dans une démocratie.

.....

Les participants ont exprimé des préoccupations qu'ils partagent comme « une leçon pour tous ».

La crise ivoirienne a vu surgir une forme de nationalisme inédite dans la région autour de la notion d'identité nationale. Tous les participants ont opposé à cette évolution l'expérience vécue des solidarités de peuplement,

des liens familiaux transfrontaliers, des proximités culturelles et des solidarités socio-économiques.

La mainmise sur les ressources nationales et la promotion du nationalisme ne sont-elles pas liées ? Si une oligarchie se sert de l'État comme instrument d'emprise sur la richesse nationale, celui-ci ne perd-il pas sa légitimité ?

Ainsi la demande de démocratie rejoint-elle celle de dépassement des frontières héritées de la colonisation au nom du bien commun, au niveau de la région.

L'intégration régionale apparaît comme la dynamique dont on attend qu'elle permette tout à la fois de dépasser les conflits et d'assurer la paix civile en enracinant les pratiques démocratiques au niveau des États et à l'échelle de la région.

L'État-nation constitue-t-il une entité pertinente au regard des solidarités ouest-africaines ?

2. Des populations et des sociétés en mouvement

Les participants ont témoigné, à partir de leur expérience, des problèmes des sociétés mais aussi des mutations en cours en Afrique de l'Ouest.

La question démographique, les migrations.....

L'accroissement démographique doit être apprécié au niveau de la région ; une approche par État oublie les dynamiques de base ; la migration et la mobilité dans l'espace régional (et au-delà) constituent la première stratégie des populations contre la pauvreté.

En situation de guerre, les populations déplacées ou réfugiées cherchent à s'intégrer dans les zones d'accueil en tirant parti des solidarités de peuplement.

L'urbanisation est la mutation majeure ; la ville est un pôle de croissance économique. La migration est sans frontière et les capitales attirent des migrants de tous les États de la région.

Les bailleurs de fonds internationaux financent la lutte contre la pauvreté au niveau national ; de même en situation post-conflit, l'aide internationale s'applique à réinstaller les populations déplacées dans leur zone d'origine alors qu'une bonne part préférerait s'établir ailleurs.

Comment aménager l'espace régional pour faire surgir ou structurer des pôles de croissance capables d'accueillir les populations en mouvement ? Quelles villes moyennes équiper ? Quel maillage urbain prévoir autour des zones transfrontalières ?

Ces questions de prospective ne semblent pas, à ce jour, prises en compte par les institutions régionales alors qu'elles sont fondamentales.

La nouvelle force du secteur privé.....

En quarante ans, la transformation déterminante a été rendue possible par l'affaiblissement de l'État ; le secteur privé, inhibé jusque-là par l'interventionnisme de l'État s'est développé largement comme secteur informel ; il est désormais reconnu et sollicité comme principal acteur économique.

Le secteur privé, par définition, libéral attend de l'État qu'il assure ses fonctions d'autorité, fasse respecter les règles et ne laisse pas certains acteurs, parfois administratifs, « se payer » sur les entreprises.

Le secteur privé est demandeur d'intégration régionale ; c'est à l'échelle du marché régional que la production de biens et services « made in Africa » est possible.

L'éclosion des organisations de la société civile (OSC).....

Le secteur privé associatif (dit non lucratif) s'est développé en partie dans le contexte humanitaire (sécheresse au Sahel, conflits) où des associations se substituent à la puissance publique pour l'aide aux victimes.

Cette innovation sociale a été amplifiée par la démocratisation de la décennie 90. Même si on s'interroge sur la « nébuleuse » des OSC, elles témoignent d'une modernisation sociale en œuvre dans toute la région. De nouveaux groupes sociaux s'expriment ; un pouvoir d'interpellation des politiques s'affirme.

L'affirmation des pouvoirs locaux.....

L'affaiblissement de l'État et la volonté de décentraliser ont permis la montée en puissance des pouvoirs locaux. A ce niveau, de nouveaux acteurs (femmes, paysans, jeunes) prennent part à la décision. Ainsi se réinvente la démocratie à la base.

Les médias, nouvel acteur démocratique ?.....

Les médias (presse écrite et audiovisuelle, agences de presse) publics et privés, dont le rôle s'est accru par les évolutions technologiques, sont perçus comme un acteur social ambivalent selon qu'il est au service du pouvoir ou qu'il s'efforce d'être un vecteur d'information libre.

La fonction de communication et d'information des radios communautaires, déjà ancienne, en langues vernaculaires, est pleinement reconnue comme facteur de changement social.

La mondialisation de l'information, les droits et devoirs des journalistes, le financement privé des médias, la question de leur indépendance et de leur professionnalisme, sont autant de problématiques modernes désormais appropriées par les sociétés ouest-africaines et sur lesquelles elles jugent les politiques.

Les femmes, nouvel acteur politique ?.....

L'importance des femmes dans la vie sociale et économique et leur rôle dans les associations (lutte contre la pauvreté, petites entreprises, santé maternelle) sont pleinement admis. En revanche, leur accès au champ politique national demeure exceptionnel (parlement, gouvernement). De ce fait, les institutions internationales, plus rarement régionales, captent ces capacités.

La lutte pour le statut et les droits des femmes et des filles se fait à travers des OSC et des appuis extérieurs mais reste difficile. La revendication du droit à l'éducation et du droit à disposer de soi débouche peu à peu sur des avancées légales mais il est souhaitable que les institutions régionales s'impliquent pour de bon dans ces évolutions.

L'impunité pour les violences subies par les femmes en temps de guerre comme de paix n'est pas réellement remise en cause.

Comme ailleurs dans le monde, l'accès des femmes à la scène politique relève des circonstances. La reconnaissance d'un droit n'en assure pas l'exercice.

Les jeunes, problème ou promesse ?

Les mouvements de jeunes (syndicat étudiants, organisation de jeunes paysans, etc.) déclarent qu'« on a sacrifié la jeunesse ».

Le pouvoir redoute la contestation des élèves et des étudiants, la violence des enfants des rues. La jeunesse sans emploi est perçue comme un problème de société sans issue.

L'enrôlement des enfants-soldats, l'instrumentalisation des jeunes miliciens par les partis, la migration de misère, la prostitution et les trafics sont des thèmes bien connus, repris par les médias internationaux ; une jeunesse sans accès à l'instruction et sans emploi est ainsi condamnée à l'absence d'espoir.

Les jeunes dénoncent la confiscation du pouvoir politique et l'inégalité sociale ; ils veulent prouver leur capacité à inventer un monde meilleur, exercer un métier, montrer leurs talents à la création culturelle et vivre la fraternité.

Comment prendre en compte ces messages ? Sur quels projets de société rassembler et donner à espérer un meilleur futur ?

Quel est l'avenir du monde paysan ?

Le porte-parole des organisations paysannes a interpellé tous les participants sur la paupérisation du monde rural. Il a demandé si le développement national ne se serait pas fait « en pompant jusqu'à épuisement le socle rural des sociétés africaines ». « On a livré l'agriculture africaine aux experts extérieurs et ils l'ont déclarée archaïque et inadaptée au marché mondial » (citation). Il a appelé à restaurer la souveraineté alimentaire africaine à l'échelle de la région, à construire réellement le marché régional agricole, à faire confiance au pouvoir paysan africain.

Les débats ont tempéré cette approche ruraliste en rappelant que la répartition géographique des populations, urbaines et rurales, doit susciter une politique volontariste des institutions régionales pour aménager l'espace régional et structurer des zones de peuplement nouvelles.

Mais tous les participants retiennent la force de l'interpellation alors que la faim frappe à nouveau les populations rurales les plus pauvres de la région.

Savoirs, capacités technologiques, une dimension oubliée ?.....

Les participants ont abordé cette question selon plusieurs approches.

Un premier constat met en évidence le manque de connaissances, d'information et de statistiques de base au niveau de la région, en matière de démographie, de production agricole et d'exportations. Le poids réel de la région ouest-africaine dans son ensemble en termes de population et de capacités économiques n'est pas connu.

On a laissé disparaître des centres de recherche régionaux ; on a laissé s'affaiblir les universités ; on a laissé « le savoir s'expatrier ». On a ainsi perdu la capacité d'analyse africaine. Comment, dès lors, construire une vision ?

Cette carence conduit les décideurs politiques africains à s'en remettre aux experts privés et publics rémunérés par l'aide extérieure au lieu de consolider et de se fier aux capacités africaines, qu'il s'agisse de gouvernance économique ou d'exploitation des ressources naturelles. De ce fait, il n'y a plus de confiance des Africains en eux-mêmes pour prendre la responsabilité du devenir des sociétés.

Les experts des institutions internationales élaborent des banques de données et orientent les décisions nationales. Cette approche-pays en matière d'ajustement structurel, de réduction de la dette, de lutte contre la pauvreté, etc. ignore les dimensions régionales du développement.

Cela compromet aussi l'émergence d'une identité ouest-africaine fondée sur un devenir commun.

Comment intégrer la région dans la « société du savoir » portée et dominée par les plus grandes puissances d'Occident et d'Asie ? En particulier comment s'approprier les NTIC ? Comment en être acteur et pas seulement consommateur marginal ?

3. La construction de l'espace régional

Les participants ont analysé l'avancement du processus de construction régional depuis trente ans.

L'espace régional se structure tout à la fois « par la base », par la réalisation de grands projets d'équipements régionaux et par les institutions.

Ces trois dimensions du processus connaissent des devenir divers, commentés par les participants à partir de leur expérience.

L'intégration par la base.....

Les populations ouest-africaines vivent l'intégration et la font vivre, malgré les frontières des États- nations, malgré les séparations inscrites dans la colonisation.

La mobilité des personnes et des biens en est la manifestation la plus évidente. Elle se fait, d'abord, aujourd'hui par la route, quelle que soit l'état des voies.

La migration économique, ancienne, vers les bassins d'emploi (ports, capitales, zones de production agricole intensive de l'arachide, du coton, du cacao...) a longtemps eu des règles (norias saisonnières ou limitées en années) assurant une circulation de revenus entre mondes paysans et nouveaux mondes urbains.

La croissance démographique, la paupérisation rurale et les conflits ont modifié cette migration sans frontière qui devient définitive et débouche sur les accumulations humaines des bidonvilles.

Les alliances familiales, les fêtes traditionnelles, les grands marchés saisonniers, les pèlerinages sont toujours la raison de multiples déplacements ; les voyageurs utilisent les réseaux de taxis, minibus et camions qui franchissent les frontières assez souvent hors passages douaniers.

Le commerce régional, informel ou « déclaré », est la dynamique majeure d'intégration « à la base ». Les réseaux et les trajets peuvent être anciens et traditionnels (kola, parcours de transhumance) ou modernisés et récents (coton, biens importés).

Les transporteurs et camionneurs sont parfois mieux informés que les administrations sur l'état des chaussées et des ponts, sur les relais de carburant. Ils connaissent mieux que les politiques les effets de la crise ivoirienne sur la recomposition des voies de transit des marchandises.

On ne dispose pas de statistiques significatives sur le volume annuel du commerce régional, sur les types de marchandises, sur les échanges de zone à zone, même si des géographes produisent des monographies.

Les opérateurs du commerce régional, petits et grands, dénoncent les barrières légales et illicites qui pèsent sur la libre circulation (« péages sauvages »). Ils appellent les États à faire appliquer les règles.

La coopération transfrontalière est partout en expansion en Afrique de l'Ouest. Elle est nourrie par les proximités culturelles et linguistiques (sous région haoussa, espace peuhl) autant que par la demande de partage des services (santé) ou que par la rationalisation des échanges (marchés et foires transfrontalières, zones franches « spontanées »).

Les grands projets régionaux.....

Les participants ont montré l'effet structurant des grands projets d'équipement initiés à l'échelle régionale en particulier en matière d'énergie et de transports.

L'Organisme de mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a permis de manière exemplaire le partage négocié des ressources hydraulique rurale (quotas de kilowatt, tracés des lignes).

Au niveau des télécommunications, la région est en bonne voie mais les coûts pour les consommateurs restent une contrainte.

Le réseau routier régional est en devenir et répond à une demande forte des opérateurs économiques. Il n'est pas exclu que cette demande réveille l'intérêt pour les voies ferroviaires. En revanche, l'espace régional aérien reste à construire.

L'aide internationale, publique et privée, joue dans ces secteurs un rôle intégrateur efficace puisque les critères techniques des ingénieurs et les conditions financières des investisseurs prévalent sur les particularismes nationaux et politiques.

On constate que pour chaque secteur d'équipement se crée une enceinte de concertation ou un organisme régional spécifique soutenu par l'aide extérieure en l'absence d'un leadership africain de prévision et de coordination.

Les avancées et les insuffisances institutionnelles.....

Les participants ont analysé à la fois la profusion d'institutions régionales et la carence en organismes sur des secteurs-clés pour l'intégration régionale trop souvent bureaucratiques, au risque de discréditer l'objectif d'intégration.

Cela ne révèle-t-il pas la réticence des États à parier véritablement pour l'intégration ?

On constate, par ailleurs, que ces institutions dépérissent ou se maintiennent d'abord en fonction des financements extérieurs.

Aspects économiques

Un socle institutionnel solide pour l'intégration apparaît : c'est l'union monétaire. C'est la force de l'UEMOA qui a suscité des règles, des mécanismes d'échanges et de contrôle, ainsi qu'un premier corpus de droit des affaires. Or, à ce jour, la zone CEDEAO compte huit monnaies (et le processus d'unification est à nouveau différé).

L'absence d'un système bancaire régional fiable et efficace apparaît comme une carence majeure pour le développement de l'espace économique régional.

- La circulation des capitaux entre les États de la zone franc et les autres est aléatoire. Il n'y a pas d'interbancaire fiable permettant les transferts avec le Nigeria.
- De même, on ne peut pas inciter le capital africain à s'investir dans la région (fuite vers des paradis fiscaux), ni ramener le capital des diasporas vers cet espace sans un système interbancaire garanti.
- L'échec, sauf exception des banques agricoles et des systèmes de financement du monde rural, est dû le plus souvent à l'interventionnisme étatique. Ils pourraient trouver une viabilité à l'échelle sous-régionale.
- Le respect d'un droit des affaires avec l'obligation pour les États de faire respecter les règles devrait être contrôlé par une institution régionale forte.

Les participants se sont interrogés sur l'inexistence de « traders » africains pour les matières premières majeures. Il n'y a pas de bourse des matières premières sur le sous-continent.

Il n'y a pas de contribution africaine à l'élaboration des normes internationales.

Les exportations hors de la région vont vers l'Europe et désormais aussi vers les Amériques et l'Asie, faute de marché régional.

On importe des biens de consommation qui pourraient être produits à l'échelle régionale. Des entreprises régionales à succursales pourraient se constituer si la libre circulation des biens et le droit d'établissement étaient garantis.

Aucune capacité d'analyse africaine ne s'interroge sur les voies et moyens de mettre une part des revenus pétroliers au service du développement de la région.

Aspects culturels

Les participants, surtout ceux de la première génération des indépendances, ont analysé la disparition de centres de savoir et de recherche régionaux alors qu'une coopération régionale a existé en ces domaines.

Aucune éducation civique à la solidarité régionale n'est transmise par les médias ni par les établissements d'enseignement.

On s'est interrogé sur la résurgence de l'identité panafricaine au niveau régional et d'une solidarité dont la lutte pour l'indépendance a été nourrie.

Les porte-parole des jeunes et des femmes ont insisté sur les enjeux d'une « supranationalité » qui ferait de l'accès à l'instruction, et des droits de l'homme et de la femme une priorité imposée aux États.

L'analyse de ces carences a conduit les participants à reporter sur la CEDEAO de très fortes attentes.

Aspects institutionnels

Au cours des discussions, il a été fait état de la complémentarité entre les différentes institutions régionales et continentales (CEDEAO, Union Africaine, UEMOA, CILSS, NEPAD et partenaires au développement).

4. La CEDEAO et les avancées de l'intégration régionale

De très fortes attentes se sont exprimées à l'adresse des responsables politiques de la CEDEAO et du SCSAO. La vigueur des interpellations ne relève pas d'un procès mais d'un appel.

Les missions et mandats de la CEDEAO.....

Dans un premier temps, les participants ont repris l'histoire de l'institution.

Créée pour agir sur le terrain économique, pour piloter la construction d'un espace d'échanges, elle s'est trouvée projetée (il y a quinze ans) sur le terrain de la paix et de la sécurité collective, puis sur le terrain spécifiquement politique de l'observation des processus démocratiques, poussée et aidée par les anciennes puissances coloniales.

Elle est ainsi devenue « opératrice » pour l'ONU, ce qui n'est pas sans conséquence sur ses relations avec l'Union Africaine. Ainsi ont été ajoutés au Traité fondateur des Protocoles majeurs sur la Prévention et la Gestion des conflits, puis sur la Gouvernance démocratique et les Droits des citoyens (respectivement en 1999 et 2001). Aujourd'hui la CEDEAO est plus connue pour ces missions politiques que pour son mandat originel.

Les participants ont estimé que ces nouvelles missions étaient positives malgré leur difficulté.

Les plus engagés dans la lutte pour la paix régionale souhaitent que soient mieux pris en compte les alertes que la société civile peut lancer et ses efforts pour obtenir le désarmement ou lutter contre l'enrôlement des jeunes.

Certains se demandent si, pour mieux assurer ces missions, il ne faudrait pas créer une structure autonome disposant de moyens d'intervention permanents, financiers, logistiques, civils et militaires.

En ce qui concerne la veille démocratique et les élections, le Secrétariat dispose-t-il de moyens pertinents ? Est-il indépendant face aux situations de crise ?

Le bilan de la contribution à l'intégration.....

Les réussites

L'affirmation du droit à la libre circulation et la création du passeport CEDEAO font l'unanimité. Les violations de ces droits sont imputées aux États.

Les insuffisances

Le déficit de communication est le premier constat ; en général, les citoyens ouest-africains ne connaissent pas les traités et protocoles et, de ce fait, ne s'en servent pas. Les médias n'informent pas les citoyens dans ce domaine ; les enseignants ne dispensent de cours d'éducation civique sur ces aspects.

Il a été suggéré de réaliser un « manuel » à large diffusion et de mobiliser les médias nationaux écrits et radiophoniques notamment pour diffuser des actualités régionales.

Au niveau du secteur privé ouest-africain, le Forum des Affaires (CEDEAO-entreprises) s'est réuni à l'occasion le 30ème anniversaire de la CEDEAO. Par ailleurs, il a été demandé à l'organisation régionale de renforcer le dialogue avec les acteurs de la société civile demandeurs d'intégration.

Les mouvements de solidarité régionale (droits de l'homme, organisations de jeunesse, mouvements pour la paix) ne sont pas soutenus par la CEDEAO.

Il n'y a pas de débat public sur la politique monétaire ni sur les critères de convergence utilisés à cet effet.

La CEDEAO doit formuler des politiques en matière d'emploi notamment vis-à-vis des jeunes de même que dans le domaine des nouvelles technologies.

La CEDEAO est absente dans le dialogue avec l'OMC (cas du coton).

Que fait la Banque d'investissement ? Peut-elle lever des fonds sur le marché international ? La CEDEAO apparaît comme un club de chefs d'État. En quoi est-elle démocratique ? Quel est le rôle du Parlement ? Comment l'institution établit-elle des liens avec les représentants des citoyens, élus ou associatifs ?

Questions sur le Secrétariat exécutif et son avenir

- *De quels mandats est-il précisément porteur en matière de politiques communes ?*
- *De quels moyens humains en qualité et en quantité dispose-t-il ?*
- *De quels budgets ? Si les mécanismes de levée de ressources sont connus, les citoyens ignorent les recettes réelles et les emplois ?*
- *Dispose-t-il réellement d'une autorité pour imposer aux États le respect des protocoles ?*
- *De quels relais dispose-t-il dans les États ? Il a été suggéré que de vrais bureaux (ou délégations) autonomes remplacent les cellules actuelles de correspondants, intégrées à des ministères nationaux.*
- *Quelles transformations institutionnelles pourraient-elles répondre mieux à la demande d'intégration portée par les divers acteurs civiques à leur volonté d'être plus informés et de s'appropriier les institutions régionales et de les démocratiser ?*

Eléments de réponse

- Les fortes attentes exprimées par ces questions et ces débats dépassent les réponses qu'ont pu apporter les représentants du Secrétariat participant au séminaire. Ceux-ci ont fait en séance un travail d'information et d'explication considérable.
- Il a été clair que l'appel à un leadership fort pour dynamiser l'institution et l'appel à une autorité supranationale sont du ressort des Chefs d'Etat.
- Ainsi tous les participants ont-ils exprimé leur adhésion au processus d'intégration et leur besoin de débats publics sur les enjeux actuels et futurs de la construction de la région ouest- africaine.

5. L'avenir et les chances de la région dans le contexte mondial

L'avenir de la région et ses chances dans un contexte de mondialisation sous toutes ses formes (marché mondial et libéralisation, communication, technologies et savoirs) ont été abordés en fin de séminaire sous forme de questionnement. Les participants ont également proposé l'édification d'une vraie coalition régionale.

Questions issues des débats sur l'avenir de l'Afrique de l'Ouest.....

- *Quelles transformations de l'agriculture permettront-elles de donner un avenir au monde paysan ?*
- *Quelles transformations économiques permettront-elles de répondre aux besoins d'emploi d'une population âgée dont près de 55% à moins de vingt ans ?*
- *Quelles sont les garanties à donner au secteur privé pour qu'il absorbe une bonne partie de cette force de production ?*
- *Quelles politiques volontaristes permettront-elles une recomposition spatiale et l'aménagement du territoire régional au bénéfice de populations inévitablement en mouvement ?*
- *Quelles politiques sociales pourront-elles modérer la paupérisation de masse ?*
- *Comment restaurer une capacité d'analyse et d'expertise africaine ?*

Vers une coalition régionale.....

Les participants appellent à l'édification d'une vraie coalition régionale par delà l'addition des États qui appartiennent à la CEDEAO.

- *Cette coalition serait-elle en mesure de résister aux interventions extérieures qui, par l'aide internationale, imposent leurs propres modèles de développement aux États et « oublient » l'intégration régionale ?*
- *Serait-elle en mesure de contrôler les investissements directs étrangers afin de concilier équitablement leurs intérêts et ceux du développement régional ?*

- *Cette coalition serait-elle assez unie pour diversifier ses partenariats internationaux et se positionner face aux ambitions mondiales des pays émergents les plus dynamiques envers le continent africain ?*
- *Cette coalition trouverait-elle des leaders capables de porter une nouvelle « utopie partagée », une vision de l'avenir qui donne un espoir à des sociétés que la mondialisation marginalise ?*

Ce symposium a montré comment des citoyens aux itinéraires professionnels et sociaux très différents, de toutes nationalités, seniors et jeunes, femmes et hommes, peuvent ensemble, partager la connaissance de leurs sociétés, élaborer une vision commune et faire entendre des messages porteurs d'espoir et d'attentes

La demande d'intégration ainsi exprimée dépasse les approches économiques du développement comme les approches politiques de la sécurité régionale.

Elle est un appel à une union ouest-africaine capable d'enraciner la démocratie, d'empêcher les conflits violents, mais aussi capable de faire peser la région dans le contexte mondial.

De par son poids démographique notamment, l'Afrique de l'Ouest pourrait à l'avenir être amenée à peser davantage au niveau mondial mais il faudra que cet atout se conjugue avec le développement de ses solidarités politiques et la valorisation de son potentiel économique.

IV. Questions stratégiques pour l'avenir de la région

Cette section regroupe sous quatre rubriques les questions stratégiques à moyen et long terme pour la région évoquées par les participants au Panel.

1. La construction de la paix et de la démocratie ____ 69
2. Des populations et des sociétés en mouvement ____ 70
3. La construction de l'espace régional économique __ 72
4. La CEDEAO et les avancées
de l'intégration régionale _____ 75

1. La construction de la paix et de la démocratie

L'épreuve des conflits que connaît la région depuis quinze ans ravive la réflexion sur les enjeux de la construction démocratique. Ce constat a conduit à des interrogations sur les voies de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest.

Paix et sécurité

- Comment promouvoir la paix et la sécurité dans la région ? Quels outils politiques à caractère régional l'Afrique de l'Ouest peut-elle mettre en place pour renforcer le processus de paix et de sécurité ?
- Comment gérer les dynamiques de crises et de conflits afin d'améliorer la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest ? Quels rôles complémentaires les États et la région peuvent-ils jouer en faveur de la paix et de la sécurité ?
- Quel devrait être le rôle complémentaire des partis politiques, de la société civile et des médias dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ?

Démocratie et gouvernance

- Quel est l'avenir de la démocratie en Afrique de l'Ouest ? Le multipartisme répond-il à la demande de démocratie ? Quel est l'avenir des différents systèmes de gouvernance ?
- L'Etat-nation constitue-t-il une entité pertinente au regard des solidarités ouest-africaines ?
- Comment rendre plus visible le rôle des femmes dans la sphère politique ?
- Comment valoriser les expériences des femmes en matière de paix et de démocratie dans la politique ?
- Quelles leçons tirées de l'engagement des femmes en politique en matière de bonne gouvernance ?

2. Des populations et des sociétés en mouvement

Comment mieux anticiper les dynamiques de peuplement ?

L'ensemble des pays de la CEDEAO a connu au cours des quarante dernières années une croissance démographique forte et une dynamique d'urbanisation sans précédent. La population ouest-africaine (CEDEAO, Cameroun, Mauritanie et Tchad) est passée de 85 à 290 millions entre 1960 et 2003, et atteindra près de 430 millions à l'horizon 2020. Pendant ce temps, la population urbaine a été multipliée par neuf et représente aujourd'hui 45% de la population totale de la région.

- Où et comment vivra la population de la région à l'horizon 2020 ?
- Comment les États de l'Afrique de l'Ouest et la région dans son ensemble peuvent-ils se préparer et accompagner au mieux les migrations à venir et les futures zones d'accueil, notamment en termes d'aménagement du territoire ?
- Comment et sur quelles bases d'activités vivront et produiront les acteurs ouest-africains ? Comment améliorer la production et la productivité urbaine qui est principalement assurée par une économie informelle ?
- Quel est l'avenir de cette économie informelle sans la force de travail des jeunes ayant migré ?

Ces questions interpellent la CEDEAO qui dispose aujourd'hui d'un instrument (le protocole relatif à la libre circulation des personnes et des biens, au droit de résidence et d'établissement), en vigueur mais non appliqué dans sa totalité au niveau de tous les pays de la région.

Le rôle croissant de la femme en Afrique de l'Ouest

L'importance de la femme dans la vie sociale et économique, et son rôle dans les associations professionnelles continue de s'accroître. En tant que mère, socle familial, actrice du secteur privé formel et informel, principal moteur des projets de microfinance, exploitante agricole, élue politique

ou membre de la société civile, la femme ouest-africaine est au cœur des dynamiques de développement. Toutefois, sa visibilité dans la sphère politique reste encore faible. Par ailleurs, elle doit toujours faire face à des fortes contraintes sociales et religieuses tandis que ses droits fondamentaux sont souvent remis en cause.

- Comment assurer la mise en œuvre des lois (aux niveaux international, régional, national et local) de protection sociale en faveur des femmes dans la société ouest-africaine ?
- Quel est l'impact pour les femmes et les familles des flux migratoires notamment celles des jeunes ? Comment vont-elles répondre à ces nouveaux défis ? Quel projet de société peut les soutenir pour faire face à ces nouveaux défis ?

Quelle place pour les nouvelles forces sociales à l'œuvre ?

La priorité accordée à la promotion de la démocratie dans les années 90 a ouvert de nouvelles perspectives et facilité l'éclosion de la société civile, l'avènement d'une presse indépendante privée et la multiplication des partis politiques en Afrique de l'Ouest. Face à une administration fragilisée, les populations se sont organisées en associations se substituant bien souvent à l'autorité publique notamment en matière d'aide aux victimes dans le cadre des conflits ou des aléas climatiques. Par ailleurs, la décentralisation a été perçue comme un facteur de changement social important.

- Quelle est la place de ces nouvelles forces sociales dans la société ouest-africaine ? Quels sont les rôles et les responsabilités de chaque acteur dans la construction de la démocratie ?
- Comment renforcer leur rôle dans la société ?
- Comment assurer un processus de décentralisation qui valorise l'initiative communautaire tout en construisant la citoyenneté locale ?
- Comment réconcilier la gestion communautaire traditionnelle (cotisation au sein d'un groupe ou d'association de quartier) et la gestion communale ?
- Comment encourager de nouveaux pouvoirs démocratiques issus des organisations de la société civile ?

Quel avenir pour les jeunes en Afrique de l'Ouest ?

En l'espace de quelques décennies, l'Afrique de l'Ouest comme l'Afrique sub-saharienne est devenue une des régions les plus jeunes au monde : 55% de la population régionale a moins de 20 ans. Cependant, les aspirations de cette jeunesse ne sont pas suffisamment prises en compte. Même si des efforts ont été consentis en terme d'éducation, ils n'ont pas été suffisants. Cela peut se traduire par certaines dérives: prostitution, trafic d'enfants, banditisme, exil forcé, etc. Par ailleurs, cette jeunesse exprime également une demande sociale et citoyenne qui devrait interpeller la société :

- Sur quels projets de société rassembler la jeunesse ouest-africaine et quels espoirs d'un futur meilleur lui donner ?
- Comment associer plus profondément et avec plus d'efficacité les jeunes dans la construction de la démocratie ?
- Quelles leçons peut-on tirer des formes d'entrepreneuriat informel des jeunes dans un contexte de crise de l'emploi ?

3. La construction de l'espace régional économique

Comment faire face à l'insécurité alimentaire à travers la promotion d'un marché régional agricole ?

Les organisations paysannes estiment que dans les quinze prochaines années, l'Afrique de l'Ouest devra importer davantage de denrées alimentaires pour nourrir les 400 millions d'habitants (et plus) que devrait compter la région. Elles craignent que la région ne devienne trop dépendante de l'extérieur et que cette situation ne menace sa souveraineté alimentaire. Pour relever le défi de la sécurité alimentaire, elles encouragent les dirigeants de la région à s'entendre sur la définition d'une politique agricole commune qui permettrait à la fois de protéger les exploitants agricoles ouest-africains et de favoriser la sécurité alimentaire à travers la construction d'un marché régional agricole.

- Comment améliorer la gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures ?
- Comment encourager les politiques à mieux gérer un développement durable qui puisse faire face à l'exigence de compétitivité dans la région ? Quels sont le rôle et les responsabilités des acteurs (public et privé), et de la société civile dans ce domaine ?
- Quel avenir pour les exploitations familiales face à l'ouverture des marchés et à une plus forte concurrence aux niveaux régional et international ?
- Comment accompagner la transformation durable des exploitations familiales face à la demande croissante de produits agricoles ?
- Comment les politiques nationales vont-elles s'inscrire dans la mise en œuvre de l'ECOWAP dans une optique de compétitivité régionale ?
- Comment assurer à l'avenir un accès équitable aux biotechnologies agricoles ?

Comment la région peut-elle mieux anticiper son rôle dans le contexte international ?

L'Afrique de l'Ouest change, mais le reste du monde également. Des pays émergents prennent de l'importance sur la scène internationale. C'est le cas de certains pays d'Asie (Chine, Inde etc.) et d'Amérique du Sud (notamment le Brésil). Ces pays ont joué, jouent et joueront un rôle différent et plus important pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest en tant que partenaires économiques.

- Comment valoriser les productions nationales pour faire face aux enjeux de la compétitivité au niveau régional et de l'accès aux marchés mondiaux, en particulier en vue des accords commerciaux (UE-ACP, AGOA...) ?
- Quels sont les opportunités et les défis de la nouvelle orientation géostratégique des pays asiatiques pour l'Afrique de l'Ouest ?
- Quels enseignements l'Afrique de l'Ouest peut-elle retenir des expériences des pays émergents, notamment à travers la coopération Sud-Sud ?
- Comment l'Afrique de l'Ouest peut-elle s'appropriier les nouvelles technologies (câbles, NTIC) et les adapter à son contexte pour répondre aux besoins de développement de la région ?

- Comment intégrer la région dans la société du « savoir » portée et dominée par les plus grandes puissances d'Occident et d'Asie ?

Comment assurer la mobilisation de ressources endogènes pour le développement à moyen et long terme de la région ?

Les mécanismes traditionnels de l'aide au développement ont montré leurs limites. De plus, l'absence d'infrastructures financières régionales fiables et efficaces apparaît comme une carence majeure pour le développement de l'espace économique régional. En effet, ni les investisseurs africains ni la diaspora n'investiront dans la région sans la garantie d'un système interbancaire fiable (notamment avec le Nigeria). Le secteur informel continue à se développer ; et des investissements se déploient dans des secteurs comme le pétrole portés par la bonne conjoncture internationale.

- Comment encourager les investissements et l'épargne dans la région ?
- Quels sont les voies et moyens pour encourager une meilleure redistribution des revenus pétroliers en faveur du développement ?
- Comment modifier l'image/perception que les acteurs ont de l'Afrique de l'Ouest afin d'attirer les investissements dans les domaines financier, humain et technologique ?
- Comment assurer la pérennité des institutions de microfinance et renforcer les relations entre ces institutions et le système bancaire au niveau régional ? Comment diffuser les services de microfinance à plus grande échelle ?
- Quel est le rapport entre le secteur privé formel et l'économie informelle ?
- De quelle manière le secteur privé et public ainsi que les bailleurs de fonds peuvent-ils contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ?

4. La CEDEAO et les avancées de l'intégration régionale

Comment renforcer le processus de construction régionale ?

La construction régionale s'est faite à travers le régionalisme, la régionalisation et la coopération régionale. Quand la CEDEAO a été créée en 1975, l'objectif était de promouvoir la circulation des biens et des personnes au sein de la région. Trente ans plus tard, les entraves aux échanges et à la circulation des biens et des personnes subsistent en raison notamment du manque de volonté des États d'appliquer les accords qu'ils ont signés.

- Comment renforcer le processus de construction régionale ? Quel rôle complémentaire peuvent jouer les institutions locales (public et privé), nationales et régionales dans cette construction ?
- Comment mettre en valeur les biens publics régionaux ? Quel est le rôle respectif de l'État - niveau local et national - et du secteur privé ?
- Quelles sont les marges de manœuvre de la CEDEAO dans la mise en œuvre de ses mandats ?
- Comment lever les obstacles qui empêchent la CEDEAO d'assumer totalement son mandat ?
- De quels moyens dispose-t-elle pour imposer aux États le respect des accords (ex : les Protocoles) ?

Quel avenir pour la CEDEAO ?

Depuis sa création, la CEDEAO s'est dotée d'un certain nombre d'institutions aux ressources limitées. Le risque majeur pour l'organisation régionale serait d'accorder trop d'importance à la question de la sécurité et de la paix par rapport celle de l'intégration économique. Face aux nombreuses sollicitations auxquelles elle est soumise dans de nombreux domaines, l'autre risque serait de ne plus être en mesure de répondre aux priorités.

- Comment et dans quelle mesure la CEDEAO peut-elle jouer un rôle supranational ? La CEDEAO dispose-t-elle réellement d'une autorité pour imposer aux États le respect des protocoles ?

- De quels moyens humains et financiers, la CEDEAO dispose-t-elle ? De quels moyens supplémentaires devra-t-elle disposer à l'avenir pour assumer ses mandats ?
- Sur quelle base, la CEDEAO doit-elle définir des priorités dans ces activités ?
- Quelles transformations institutionnelles pourraient mieux répondre à la demande d'intégration des divers acteurs et à leur volonté d'être plus informés ? Comment rapprocher les citoyens avec leurs institutions régionales ?

Comment construire une citoyenneté régionale ?

La CEDEAO reste encore aujourd'hui peu connue de la population ouest-africaine. Les médias et les établissements d'enseignement ne sont pas suffisamment impliqués dans l'éducation civique à l'intégration régionale. La citoyenneté régionale passe également par la construction d'une identité ouest-africaine, notamment à travers la promotion des langues ouest-africaines.

- Comment construire une identité commune en Afrique de l'Ouest ? Doit-on promouvoir la question de l'intégration régionale dans le système éducatif ?
- Comment assurer davantage la dissémination des langues locales notamment à travers le système éducatif ?
- Quels sont les impacts sur la famille de la transformation d'une culture rurale en une culture davantage urbaine ; d'une culture de consensus traditionnellement ancré dans la société à une culture d'alternance ? Comment se situent les femmes dans cette culture d'alternance ?

V. Suivi du Symposium

- A l'issue de cette première rencontre, la CEDEAO va soumettre ce présent document à ses instances décisionnelles, notamment à l'occasion de son prochain Sommet des chefs d'Etat, pour réflexion et actions, dans la mesure du possible.
- A compter de l'année 2006, la CEDEAO et le SCSAO produiront conjointement un Rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest et les perspectives de développement à moyen et long terme de la région. Quelques thèmes prioritaires pourraient être retenus chaque année. Voici quelques questions thématiques ouvertes qui pourraient faire l'objet d'une attention particulière en 2006 : les enjeux à moyen et long terme de la sécurité alimentaire dans la région ; les mouvements migratoires et l'emploi des jeunes, et le rôle du secteur privé, formel et informel ; l'évolution du rôle des différents acteurs au développement, en priorité celui des femmes... Ce Rapport permettrait de regrouper les résultats des analyses, consultations, débats, publications et décisions sur les futurs souhaitables et possibles pour la région.
- A compter de 2006, le Panel dont la composition restera à définir selon les thèmes abordés, devrait pouvoir continuer à se réunir sur une base annuelle de manière à passer en revue les grandes questions sur les perspectives d'évolution de la région et de la CEDEAO de même que les grandes thèmes de réflexion retenus pour l'année.
- En partenariat avec la CEDEAO, le SCSAO apportera son concours à la réalisation d'études thématiques complémentaires, en réseau avec des structures concernées. D'autres instances compétentes – internes ou externes à la région – seront également sollicitées.
- Bien que s'étalant sur un certain nombre d'années, ce processus de réflexion devra donner lieu à des propositions d'actions immédiates répondant aux attentes de l'ensemble des populations de la région.

Annexe 1 - Liste des participants

Panel des personnalités indépendantes

M. Demba BALDE,

Mouvement des jeunes pour la paix et l'intégration, Casamance, Sénégal

Mme Shade BEMBATOUM-YOUNG,

Consultant (commerce, investissements, intégration régionale), Nigeria

M. Mamadou CISSOKHO,

Dirigeant, Organisation paysanne régionale

M. Mamadou Igor DIARRA,

Banquier, Mali

M. Massaër DIALLO,

Politologue

M. Pape Nalla FALL,

Représentant du patronat, Sénégal

Mme Saran Daraba KABA,

Leader de la société civile régionale, Guinée

Mme Thérèse KEITA,

Sociologue, Niger

Mme Jane KWAWU,

Consultante (Genre), Ghana

M. Dieudonné OUEDRAOGO,

Démographe, Universitaire, Burkina Faso

M. Rasmene OUEDRAOGO,

Banquier et expert financier (en poste à Nairobi), Burkina Faso

Mme Regina Sia SAFFA,

Universitaire et OSC, Sierra Leone

Mme Juliette SOW,

Juriste, Sénégal

M. Seydina Oumar SY,

Diplomate, Sénégal

Correspondants nationaux de la CEDEAO

Mme Claire ADONON,

Bénin

Mme Irene MAAMAH,

Ghana

M. Hassane HAMANI,

Niger

M. Sory KAMISSOKO,

Mali

Institut monétaire d'Afrique de l'Ouest

M. Sidique SESAY,

Directeur, Finance et Administration

M. R.D ASANTE,

Conseiller technique

Secrétariat de la CEDEAO

Dr. Mohamed Ibn CHAMBAS,

Secrétaire exécutif

Dr. Adrienne DIOP,

Directrice de la Communication

M. Franck OFEI,

Directeur des politiques économiques

M. Christian TAUPIAC,

Conseiller du Secrétaire exécutif

M. Baber H. TANDINA,

Mobilisation des ressources

M. Gideon GBAPPY,

Macro-économiste

M. Anekwe OGOCHUKWU,

Politiques économiques

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO)

Mme Thérèse PUJOLLE,

Présidente

M. Normand LAUZON,

Directeur

Mme Sunhilt SCHUMACHER,

Directrice adjointe

M. Laurent BOSSARD,

Responsable de l'Unité Développement local et Processus d'Intégration régionale

M. Massaër DIALLO,

Responsable de l'Unité Gouvernance et
Conflits

Mlle Sara MINARD,

Socio-économiste, Unité Perspectives de
développement à moyen et à long terme

M. Christophe PERRET,

Macro-économiste, Unité Perspectives de
développement à moyen et à long terme

Dr. Dominique BANGOURA,

Consultante

Annexe 2 - Ordre du jour

25 et 26 mai 2005
Secrétariat exécutif de la CEDEAO,
Abuja, Nigeria

Mercredi 25 mai

9h00 – 10h00 Accueil des participants

10h00 – 10h30 SEANCE D'OUVERTURE

Dr. Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire Exécutif de la CEDEAO
Mot de bienvenue : Evolution du rôle de la CEDEAO

Mme Thérèse Pujolle, Présidente du CSAO
Mot de bienvenue : Partenariat entre le CSAO et la CEDEAO

10h30 – 10h50 PRESENTATION DES TRAVAUX DES PANELS

Dr. Adrienne Diop, Directeur de la Communication de la CEDEAO
Présentation du panel sur l'intégration régionale institutionnelle
et le rôle de la CEDEAO

M. Normand Lauzon, Directeur du SCSAO
Présentation du panel sur les perspectives de développement
à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest et le rôle
de la CEDEAO

10h50 – 11h30 SEANCE PLENIERE

Présentation des outils et documents de référence

M. Frank Ofej, Directeur des Politiques Economiques
Présentation de l'évolution de l'intégration régionale
et de la CEDEAO

Dr. Dominique Bangoura, Consultante pour le SCSAO
Présentation de la synthèse des études rétrospectives
et prospectives de l'Afrique de l'Ouest

M. Laurent Bossard, Responsable, Unité Développement local et
Processus d'intégration régionale, SCSAO
Présentation de l'Atlas sur les transports et les télécommunications
dans la CEDEAO.

11h30 – 13h30

PRESENTATION INDIVIDUELLE DES PARTICIPANTS

Ancrage dans la société et sphère d'intervention
Perception de l'évolution de la région et la construction
institutionnelle régionale

15h00 – 18h30

ATELIERS DE REFLEXION DES PANELS

Panel 1 : Intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO
Lecture rétrospective : évolution de la construction institutionnelle
en Afrique de l'Ouest

Panel 2 : Panel sur les perspectives de développement de la
région et l'évolution du rôle de la CEDEAO
Tour de table sur la lecture et les perceptions de l'évolution de la
région : lecture rétrospective des dynamiques de changement
et identification des tendances lourdes

Judi 26 mai

9h30 – 13h00

SESSION PLENIERE

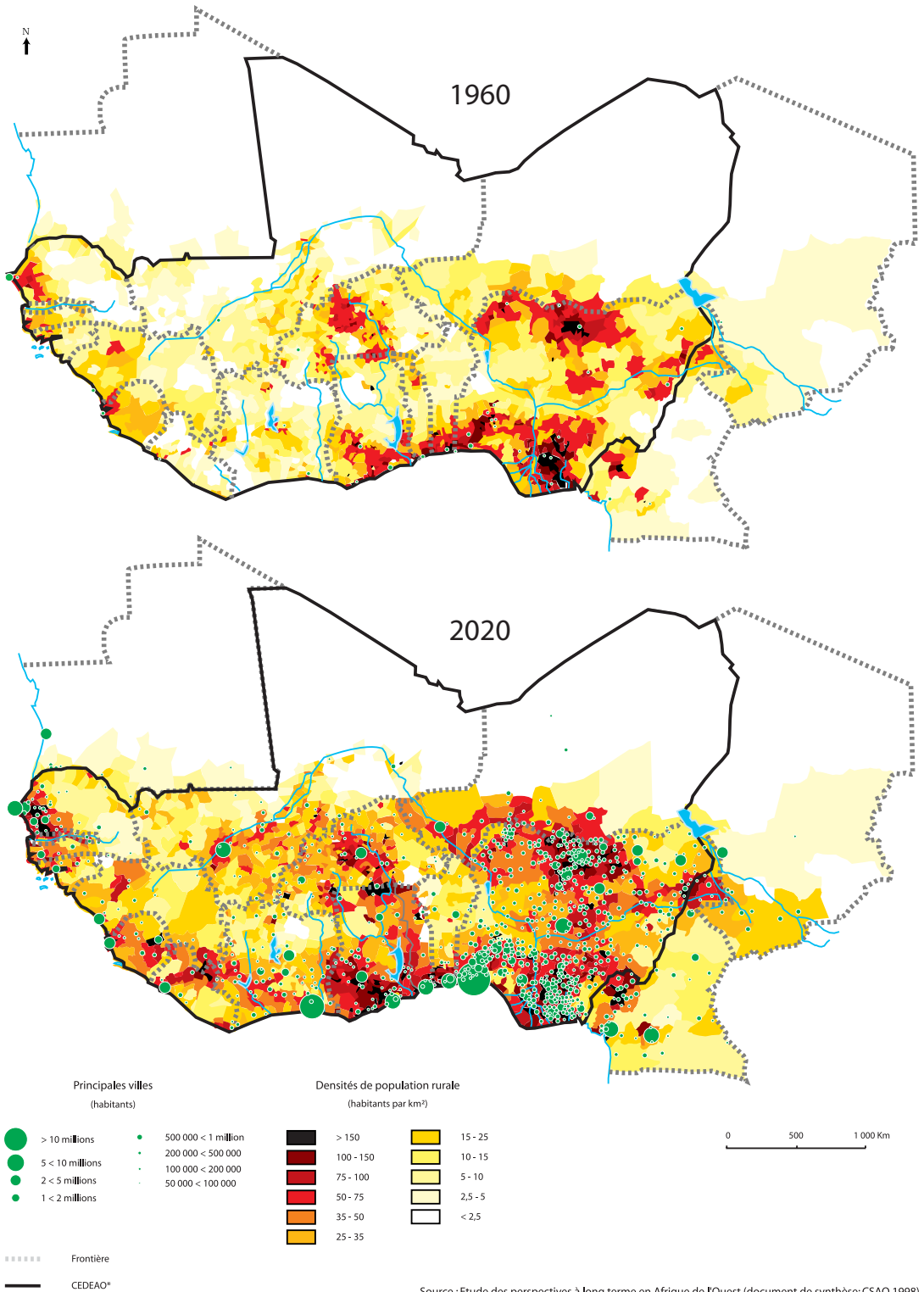
Présentation et débats autour des conclusions des deux panels

Réflexions sur les perspectives de développement et d'intégration
de la région, et l'évolution du rôle de la CEDEAO

17h30 – 18h30

CONCLUSIONS ET SUIVI

Peuplement en Afrique de l'Ouest 1960 et projection 2020



Source : Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (document de synthèse; CSAO 1998)